



**Rapport de gestion sur la situation financière et les résultats
d'exploitation pour les périodes de trois et six mois terminées
le 31 août 2012**

**États financiers consolidés intermédiaires (non audités)
Périodes de trois mois et six mois terminées les
31 août 2012 et 2011**



RAPPORT DE GESTION SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS ET DE SIX MOIS TERMINÉES LE 31 AOÛT 2012

INTRODUCTION

Le présent rapport de gestion commente les résultats financiers et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources Inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales, Acasti Pharma Inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm Inc. (« NeuroBioPharm ») pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2012 et 2011. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires et leurs notes afférentes pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2012 et 2011. De l'information additionnelle sur la Société ainsi que les déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés sont disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, ou sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Dans le présent rapport de gestion, les informations financières pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2012 et 2011 sont basées sur les états financiers consolidés intermédiaires de la Société qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), comme publiées par le Conseil des normes comptables international, et sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire. Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la Société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 11 octobre 2012. L'information à fournir dans ce rapport est actuelle à cette date, sauf indication contraire.

Sauf indication contraire, toutes les références aux termes « nous », « notre », « nos », « Neptune », l'« entreprise » et la « Société » font référence à Neptune Technologies & Bioressources Inc. et ses filiales. Sauf indication contraire, tous les montants dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens. Les symboles « CA\$ », « US\$ » et « EUR » réfèrent au dollar canadien, au dollar américain et à l'euro, respectivement. La communication d'information dans ce rapport a été limitée à ce que la direction a jugé comme « important », à savoir que toute omission ou inexactitude de cette information pourra influencer ou modifier la décision raisonnable de la part d'un investisseur, d'acheter, de conserver ou de vendre des titres de la Société.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport de gestion renferme certains renseignements qui peuvent constituer de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes et des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières fédérales

américaines, que nous désignons collectivement l'« information prospective ». L'information prospective se reconnaît à l'emploi de verbes comme « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « estimer », « entendre », « estimer », « prédire », « continuer », de verbes au conditionnel ou au futur, de l'adjectif « potentiel » ou d'autres expressions similaires concernant des questions qui ne sont pas des énoncés à propos de faits présents ni des faits historiques. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion portent notamment sur ce qui suit : i) la capacité de Neptune et de ses partenaires de distribution de continuer à commercialiser avec succès les huiles de krill de marques Neptune Krill Oil (NKOMD) et ECOKRILL Oil (EKOMC); ii) les plans des filiales de Neptune, soit Acasti et NeuroBio, quant à la réalisation de nouveaux essais cliniques portant sur les produits candidats, y compris le moment de la réalisation de ces essais et leurs résultats; iii) le moment de la conclusion et le coût du projet d'expansion de l'installation de fabrication de Neptune située à Sherbrooke, au Québec, de même que le montant de l'augmentation de la capacité de production d'huile de krill à cette installation après son expansion; iv) les attentes de Neptune en ce qui a trait à sa situation financière, y compris ses produits d'exploitation, ses charges, ses marges brutes, sa liquidité, ses ressources en capital et ses dépenses en immobilisations.

Même si l'information prospective est fondée sur ce que nous croyons être des hypothèses raisonnables, personne ne devrait s'y fier indûment puisque les résultats réels peuvent différer considérablement de l'information prospective. En outre, l'information prospective comporte un certain nombre de risques connus et inconnus et est assujettie à des incertitudes et à d'autres facteurs, notamment ceux qui sont décrits dans le présent rapport de gestion à la rubrique « Risques et incertitudes » ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre dernière notice annuelle et dans notre prospectus préalable de base définitif daté du 19 septembre 2012, que l'on peut consulter sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, qui sont susceptibles de faire en sorte que les résultats et les événements réels diffèrent considérablement de ceux qu'indique ou que laisse entendre l'information prospective, notamment ceux qui se rapportent à ce qui suit : i) le succès de la commercialisation de NKOMD et d'EKOMC; ii) les modifications qui seront apportées aux exigences des organismes de réglementation et à l'interprétation qui sera donnée à ces exigences; iii) la dépendance de la Société envers des tiers pour ce qui est de la fabrication, de la fourniture et de la distribution de ses produits ainsi que de son approvisionnement en matières premières; iv) la dépendance de la Société envers un nombre restreint de distributeurs; v) la capacité de la Société de gérer efficacement sa croissance; vi) la capacité de la Société de pénétrer davantage ses principaux marchés ou de pénétrer de nouveaux marchés; vii) la dépendance de la Société envers une seule installation de fabrication; viii) la capacité de la Société d'attirer et de garder à son service des employés compétents; ix) la capacité de la Société d'attirer, d'embaucher et de garder à son service des membres de la direction et des membres du personnel clés; x) le succès des essais cliniques en cours et futurs de la Société et de ses filiales; xi) la capacité de la Société d'atteindre au moment opportun les étapes annoncées publiquement; xii) la concurrence vive livrée par d'autres sociétés du secteur des produits nutraceutiques et des produits pharmaceutiques et xiii) la capacité de la Société de protéger et de défendre ses droits de propriété intellectuelle.

Par conséquent, toute l'information prospective doit être lue sous réserve de la présente mise en garde et rien ne garantit que les résultats ou que les événements que nous prévoyons se matérialiseront ou, même s'ils se matérialisent dans l'essentiel, qu'ils auront les incidences prévues sur notre entreprise, notre situation financière ou nos résultats d'exploitation. Vous ne devriez donc pas vous fier indûment à l'information prospective. Sauf si les lois applicables l'exigent, Neptune n'est pas tenue de mettre à jour ni de modifier l'information prospective par suite de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, ou dans d'autres cas. Ces énoncés prospectifs sont donnés en date du présent rapport de gestion.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Le « BAIIA ajusté » est une mesure financière non conforme aux IFRS :

Le BAIIA ajusté est défini comme le BAIIA avant de reconnaître les charges de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions, les gains ou pertes de change et les autres éléments qui n'ont pas d'impact sur le rendement opérationnel principal de la Société, tels que la dépréciation et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures. Les charges de rémunération dont le paiement est fondé sur des actions sont une composante de la rémunération des salariés et elles peuvent varier de façon significative avec la variation du prix du marché d'actions ordinaires. Les gains ou pertes de change sont une composante des charges financières nettes ou produits financiers nets et ils peuvent varier de façon significative suite aux fluctuations des devises d'une période à l'autre. De plus, les autres éléments qui n'ont pas d'impact sur le rendement opérationnel principal de la Société peuvent aussi varier de façon significative d'une période à l'autre. En tant que tel, le BAIIA

ajusté assure la continuité améliorée par rapport à la comparaison des résultats opérationnels de la Société sur une période de temps.

Notre méthode de calcul du BAIIA ajusté peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

VUE D'ENSEMBLE

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications cardiovasculaires (Acasti) et le troisième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications neurologiques (NeuroBioPharm).

NEPTUNE

La Société continue d'accroître sa clientèle à l'échelle mondiale par la demande soutenue des clients actuels ainsi que par la demande émanant de nouveaux clients en Amérique du Nord, en Europe et en Australie.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2012, la Société a octroyé un bon de souscription de trois ans pour l'acquisition de 1 000 002 actions ordinaires à un consultant dans le cadre d'une entente de consultation financière. Le bon de souscription est exerçable à un prix de 5,00 \$ US par action jusqu'au 15 juin 2015. Le bon de souscription est sujet à une libération par six tranches identiques de 166 667. La première libération survient à la date de l'émission et les libérations subséquentes se produiront respectivement lors de la dernière journée de chaque trimestre suivant l'octroi. Au 31 août 2012, un nombre de 333 334 est exerçable pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2012, la Société a enregistré dans le surplus d'apport une dépense de rémunération de 836 \$ relativement à cet octroi.

Le 7 juin 2012, la Société a annoncé que le Bureau des brevets américains (« USPTO ») lui avait accordé un brevet de continuation portant le numéro 13,189,714 qui revendique le bénéfice d'un autre des brevets américains de Neptune, soit le brevet numéro 8,030,348. Ce brevet de continuation contient des revendications divulguées dans le brevet 348 et qui couvrent plus spécifiquement des extraits de krill comprenant un phospholipide propre à la consommation humaine. Ces nouvelles revendications couvrent l'ensemble des produits de Neptune, dont le produit à succès NKO®, et un certain nombre de produits d'huile de krill actuellement vendus sur le marché américain. Le brevet de continuation, déposé depuis près d'un an, a été autorisé par le USPTO après un examen approfondi du dossier qui comprenait un volume important de références d'art antérieur et d'autres publications, y compris les documents relatifs aux demandes de réexamen déposées aux États-Unis par Aker Biomarine ASA dirigé vers le Parent 348 et un autre brevet lié à Neptune, ainsi que le contenu des dossiers d'opposition en cours sur les brevets liés à Neptune en Europe et en Australie.

Le 28 août 2012, la Société et sa filiale Acasti ont prolongé le contrat avec The Howard Group comme firme de relation avec les investisseurs. Depuis 1988, The Howard Group fournit des services exhaustifs de relation aux investisseurs, de développement des affaires et de planification stratégique aux compagnies publiques de petites et moyennes envergures. The Howard Group est associé avec the Insight Limited Partnership II, qui investit dans les petites et moyennes entreprises cotées en bourse. Des initiatives traditionnelles et en ligne seront dirigées vers la communauté financière ainsi qu'auprès d'investisseurs publics au nom de Neptune et d'Acasti afin d'augmenter la couverture ainsi que la participation du marché vers ces deux sociétés. Les termes de l'entente sont sur 12 mois. En plus d'un honoraire mensuel de 6 000 \$, The Howard Group s'est vu octroyer des options dans le but d'acheter 50 000 actions ordinaires de Neptune à un prix de 5,00 \$ l'action et 50 000 options dans le but d'acheter des actions ordinaires d'Acasti à un prix de 2,50 \$. Les options seront libérées en tranches égales sur 18 mois.

Le 7 septembre, la Société a annoncé que les administrateurs avaient approuvé la distribution de 2 000 000 d'unités de NeuroBioPharm Inc. (chacune, une « unité ») détenues par Neptune, au pro rata aux porteurs d'actions ordinaires de Neptune inscrits au 15 octobre 2012 (la « date de référence pour le versement du dividende ») sous forme d'un dividende en nature (le « dividende »). Le dividende sera payable le 31 octobre 2012.

Chaque unité est composée d'une action à droit de vote subalterne de catégorie A (chacune, une « action à droit de vote subalterne de catégorie A ») de NeuroBioPharm et de deux bons de souscription série 2011-1 (chacun, un « bon de

souscription »). Chaque bon de souscription permet au porteur d'acheter une action de vote subalterne de catégorie A au prix de 0,40 \$ plus une prime de transfert de 0,35 \$ payable à Neptune sur exercice. Le bon de souscription expire au plus tôt des deux événements suivants : i) quinze jours après l'inscription sur une bourse reconnue des actions à droit de vote subalterne de catégorie A ou ii) le 12 avril 2014. Les porteurs ne recevront pas d'actions ou d'argent dû à des titres partiels. En date de la présente, d'après le nombre d'actions ordinaires de Neptune qui sont actuellement émis et en circulation, chaque porteur d'actions ordinaires de Neptune à la date de référence pour le versement du dividende recevrait une unité pour chaque lot d'environ 29,27 actions ordinaires de Neptune. Nous estimons qu'à la date de l'annonce du dividende, la valeur marchande des unités composées d'actions à droit de vote subalterne de catégorie A et de bons de souscription distribuées aux porteurs était approximativement de 0,10 \$ par tranche de 29,27 actions ordinaires de Neptune à cette date. Les unités, les actions à droit de vote subalterne de catégorie A et les bons de souscription sont sujets à certaines restrictions de transfert aux États-Unis. Les termes applicables à la distribution des dividendes sont décrits dans le prospectus définitif déposé par NeuroBioPharm le 5 septembre 2012 auprès de l'autorité des marchés financiers et des autres autorités de réglementation analogues dans chaque province et territoire du Canada. Le prospectus est disponible sur SEDAR sous le profil de NeuroBioPharm, à www.sedar.com. Les copies du prospectus seront aussi envoyées par la poste aux actionnaires inscrits à la date de référence pour le versement du dividende.

Le 2 octobre 2012, la Société a annoncé la clôture de son appel public à l'épargne de 7 318 000 actions ordinaires à 4,10 \$ US l'action. Juste avant la clôture, les preneurs fermes ont exercé leur option leur permettant d'acheter 989 762 actions ordinaires supplémentaires résultant en une émission totale de 8 307 762 actions ordinaires pour un produit brut d'approximativement 34,1M \$ US. RBC Marchés des Capitaux et JMP Securities LLC ont agi à titre de cochefs de file dans le cadre du placement et Byron Capital Markets comme membre du syndicat des preneurs fermes. Neptune entend affecter le produit net tiré du placement comme suit : i) environ 9 millions de dollars américains aux ventes, à la commercialisation et aux achats de stocks de krill pour le NKO[®] et l'EKO^{MC}, ii) environ 8 millions de dollars américains au soutien d'Acasti dans le développement et la validation de CaPre[®] et d'autres produits candidats, ainsi qu'au soutien de NeuroBioPharm dans le développement et la validation de ses produits candidats, iii) environ 5 millions de dollars américains au financement de l'agrandissement de son usine de Sherbrooke, qui vise à faire passer la capacité de production annuelle de Neptune à 500 000 kilogrammes d'huile de krill, iv) environ 3 millions de dollars américains au financement du développement des produits, des essais cliniques et des affaires réglementaires de Neptune (y compris la gestion et la protection de son portefeuille de propriété intellectuelle) et v) le reste aux besoins généraux de la Société et à d'autres fins liées au fonds de roulement. Les actions ordinaires ont été émises aux États-Unis aux termes de la déclaration d'enregistrement préalable de la Société déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et au Canada aux termes d'un prospectus simplifié préalable de base définitif déposé auprès des autorités en valeurs mobilières du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Au cours du deuxième trimestre, Neptune a poursuivi ses activités de relations aux investisseurs dans le but d'augmenter la visibilité de Neptune auprès de la communauté financière au Canada et aux États-Unis avec comme objectif de lever des fonds ainsi que d'augmenter le volume de transactions sur NASDAQ Capital Market et la Bourse de Toronto (la « TSX »). Plus spécifiquement, la Société a rencontré plusieurs investisseurs dans différentes villes incluant New York, Boston, Miami, Toronto et Montréal.

LES FILIALES

Acasti Pharma Inc.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2012, Acasti a réalisé des progrès dans le cadre de ses programmes de recherche et développement de produits pharmaceutiques, ayant poursuivi le développement de son produit sur ordonnance candidat, CaPre^{MD}, tout en amplifiant ses efforts de commercialisation de son aliment médical Onemia^{MC}. Voici un résumé des points saillants de la période :

Durant l'exercice antérieur, Acasti a entrepris deux études cliniques de phase II au Canada : i) une étude clinique prospective en double aveugle et randomisée contrôlée contre placebo, visant à évaluer l'innocuité et l'efficacité de CaPre^{MD} (son médicament sur ordonnance candidat) relativement à la gestion de l'hypertriglycéridémie modérée à très élevée (Acasti a recruté les premiers patients aux fins de cette étude en octobre 2011) et ii) un essai clinique prospectif randomisé et à étiquette ouverte destiné à évaluer l'innocuité, l'efficacité et la relation dose-réponse de CaPre^{MD} chez des patients présentant une hypertriglycéridémie

modérée à élevée (Acasti a recruté les premiers patients aux fins de cette étude en décembre 2011). Durant la période de trois mois terminée le 31 août 2012, Acasti a continué à recruter des patients pour ses essais cliniques.

Acasti a intensifié ses activités d'expansion des affaires et de commercialisation directe aux États-Unis à l'égard de son aliment médical Onemia^{MC}. Acasti a réalisé ses premières ventes d'Onemia^{MC} auprès d'un distributeur américain d'aliments médicaux, qui a entrepris la distribution d'Onemia^{MC} par l'entremise de son réseau américain de médecins, sous sa propre marque Lypicol. De plus, d'autres médecins ont commencé et/ou continué à recommander Onemia^{MC} à leurs patients atteints de troubles cardiométaboliques diagnostiqués. Simultanément, les pharmacies se sont mises à reconnaître la demande potentielle d'Onemia^{MC} et ont accepté ce produit en tant qu'aliment médical sous accessibilité restreinte (vendu uniquement sur recommandation d'un médecin). Les produits d'exploitation à court terme générés par les ventes d'Onemia^{MC}, le cas échéant, serviraient à financer d'autres projets de recherche et développement d'Acasti.

NeuroBioPharm Inc.

Pendant l'exercice 2012 et le début 2013, NeuroBioPharm a complété une étude préclinique en collaboration avec NeuroCode AG (Wetzlar, Allemagne), une équipe d'experts reconnus dédiés au profilage spécifique d'ingrédients pharmaceutiques actifs par le biais des spectres de pouvoir électroencéphalographique (EEG) des rats conscients en mouvement. Les objectifs de l'essai furent a) de déterminer la nature et l'ampleur de l'effet du nouvel aliment médical NKPL de NeuroBioPharm sur l'activité électrique du cerveau, et b) de caractériser les effets de l'EEG par rapport aux médicaments standards sur le système nerveux central (SNC). La plus faible dose quotidienne de 250 mg de NKPL a démontré un effet significatif ressemblant fortement (de 80 % et 100 %) à l'activité de méthylphénidate ou Ritalin®, un médicament reconnu comme l'étalon référence pour le traitement de déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Ces données suggèrent que NKPL, un extrait de phospholipides hautement concentré, peut être un traitement efficace pour les enfants avec le TDAH et une alternative sûre au Ritalin®. NeuroBioPharm et Neptune avanceront leurs recherches sur des produits nouvellement développés visant à améliorer la santé cognitive et émotionnelle des enfants et des adultes, ces études devraient être faites dans un proche avenir.

Pour NeuroBioPharm, un candidat médical et un candidat de médicament pour des développements non BPL et analyses chimiques furent lancés lors de l'exercice terminé le 28 février 2009. Des essais précliniques ont été initiés pour évaluer la toxicité et la pharmacocinétique.

MPL VI, MPLVII, MPL VIII et MPL IX sont de nouveaux produits dans le pipeline de NeuroBioPharm qui sont dans la phase de recherche et de développement de médicaments d'ordonnance, de vente libre et de suppléments médicaux pour la gestion sécuritaire et efficace des fonctions cognitives et des troubles du comportement et neurodégénératifs.

<u>Produit</u>	<u>Marché</u>	<u>Indication</u>	<u>Stade de développement</u>	<u>Année de lancement (calendrier)</u>
MPL VI	Aliment médical / produit en vente libre	Prévention du déclin cognitif	Préclinique/clinique	n/a
MPL VII	Aliment médical / produit en vente libre	Troubles de la mémoire, de la concentration et de l'apprentissage	Préclinique/clinique	2013
MPL VIII	Aliment médical / produit en vente libre	TDAH	Préclinique/clinique	2013
MPL IX	Médicament sous ordonnance	Maladies neurologiques	Préclinique	n/a

Tous réunis, MPL VII, MPL VIII et MPL IX feront leur entrée sur un marché de plus de 20 milliards \$ et chacun aura, selon nous, le potentiel d'atteindre des ventes jusqu'à 50 millions \$ cinq ans après leur lancement.

NeuroBioPharm veut s'associer avec des partenaires industriels internationaux et stratégiques qui cherchent des produits sûrs et efficaces pour le maintien de la santé cognitive au moyen de médicaments en vente libre, la gestion clinique de l'alimentation concernant le déclin cognitif et les problèmes de développement neurologique au moyen d'aliments santé et, finalement, les médicaments sur ordonnance pour le traitement des problèmes de développement neurologique et des maladies neurodégénératives. Dans le dernier cas de son aliment médical, NeuroBioPharm a complété son étude clinique pour évaluer l'efficacité de NKO[®] en gélules chez les patients diagnostiqués avec l'Alzheimer au stade précoce et comparé à l'efficacité de l'huile de poisson et au placebo. Ces résultats sont encourageants et NeuroBioPharm mènera des recherches sur les mécanismes d'action pour mieux cibler les patients qui pourraient bénéficier d'un traitement. De même, des études mécanistiques précliniques ont été lancées sur les impacts comportementaux cognitifs pour soutenir le développement de NeuroBioPharm.

En date du 31 août 2012, le fonds de roulement déficitaire de NeuroBioPharm est 16 138 \$, dont 16 200 \$ en raison des actions rachetables de catégorie B, G, H émises et reclassées comme passifs à court terme. Les fonds disponibles de NeuroBioPharm sont fournis par Neptune, sur une base continue. Au 30 septembre 2012, NeuroBioPharm avait des liquidités de 1 147 \$. Les fonds disponibles de NeuroBioPharm seront utilisés pour exécuter le plan d'affaires de NeuroBioPharm pour les douze (12) prochains mois. La phase des programmes de recherche et de développement que ces fonds permettra de réaliser selon les prévisions de la direction est décrite dans la section "Description de l'activité-Budgets, estimés et objectifs" du prospectus daté du 5 septembre 2012 publié sur www.sedar.com. La principale utilisation des fonds disponibles pour la prochaine année est estimée comme suit : 230 \$ pour le programme de développement de médicaments sur ordonnance et 520 \$ pour le développement et la commercialisation de médicaments et de produits alimentaires en vente libre. Les fonds nécessaires à la protection de la propriété intellectuelle, la recherche et développement, les frais et dépenses de laboratoires et de location, les frais d'administration et les salaires sont évalués à environ 150 \$. NeuroBioPharm n'a pas l'intention de réaliser de financement supplémentaire pour financer tous frais d'exploitation négatif anticipé et ne s'attend pas à des dépenses en immobilisations importantes pour les douze prochains mois, sauf tel que décrit ci-dessus.

NeuroBioPharm estime qu'elle atteindra d'abord la production commerciale de ses aliments médicaux après avoir terminé des études précliniques/cliniques, ce qui, selon les estimations de NeuroBioPharm, devrait être atteint au cours du deuxième trimestre de l'année financière 2014 et représente un investissement d'environ 350 \$. Les programmes de recherche et de développement de NeuroBioPharm sont réalisés par NeuroBioPharm, Neptune et autres sous-traitants.

Principales informations financières consolidées

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières consolidées pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011. Ces informations sont tirées des états financiers consolidés intermédiaires non audités les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011 et des notes y afférentes.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2012	2011	2012	2011
	(non-vérifiés) \$	(non-vérifiés) \$	(non-vérifiés) \$	(non-vérifiés) \$
Produits des ventes	8 099	4 353	14 252	8 636
BAIIA ajusté ¹	(704)	(908)	(562)	(1 076)
Perte nette	(4 684)	(1 768)	(6 379)	(3 026)
Perte nette et résultat global attribuable aux propriétaires de la Société	(3 895)	(1 076)	(4 878)	(1 914)
Résultat par action :				
De base	(0,08)	(0,02)	(0,10)	(0,04)
Dilué	(0,08)	(0,02)	(0,10)	(0,04)
Actif total	49 265	35 394	49 265	35 394
Fonds de roulement ²	17 783	22 084	17 783	22 084
Capitaux propres	32 085	25 543	32 085	25 543
Prêts et emprunts (incluant la portion à court terme)	6 032	4 232	6 032	4 232
Principaux ratios (en pourcentage des produits)				
Marge brute	38 %	51 %	47 %	52 %
Frais de vente	8 %	10 %	8 %	12 %
Frais généraux et charges administratives	62 %	54 %	56 %	48 %
Charges de recherche et développement (nettes des crédits d'impôt)	18 %	34 %	23 %	26 %
BAIIA ajusté	(9 %)	(21 %)	(4 %)	(12 %)

¹ Le BAIIA ajusté (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisées pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'actions, la variation de la juste valeur des dérivés et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures dans le calcul de son BAIIA ajusté.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant le passif à court terme de l'actif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

CONCILIATION DU BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS, INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS AJUSTÉ (BAIIA ajusté)

Une conciliation du BAIIA ajusté est présentée dans le tableau ci-dessous. La Société utilise des mesures non prescrites pour évaluer sa performance d'exploitation. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les entreprises avertissent leurs lecteurs du fait que les mesures des résultats et d'autres mesures présentés selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et ne peuvent vraisemblablement pas être comparées à des mesures du même type utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être examinées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA ajusté pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les fluctuations causées par certains ajustements qui pourraient éventuellement fausser l'analyse des tendances de notre performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Neptune obtient une mesure du BAIIA ajusté consolidé en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisées pendant l'exercice. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA ajusté consolidé les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions, la variation de la juste valeur des dérivés et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures. La Société juge qu'il est utile d'exclure ces éléments, puisqu'ils sont des charges hors caisse, des éléments qui ne peuvent être influencés par la direction à court terme, ou des éléments sans incidence sur la performance d'exploitation de base. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont nécessairement non récurrents.

Conciliation des informations financières non-IFRS

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2012	2011	2012	2011
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(4 684)	(1 768)	(6 379)	(3 026)
Ajouter (déduire) :				
Amortissement	187	186	375	377
Frais financiers, à l'exclusion du changement dans la juste valeur	42	91	79	178
Rémunération liée aux options sur actions	3 068	891	4 689	1 479
Perte (gain) sur change	287	(98)	55	(226)
Changement dans la juste valeur des dérivés d'équité	396	(210)	619	142
BAIIA ajusté	(704)	(908)	(562)	(1 076)

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES**(en milliers de dollars, sauf les données par actions)**

Comme expliqué dans d'autres sections, les revenus de la Société sont présentement générés par le segment nutraceutique. Le segment nutraceutique est profitable. Les segments cardiovasculaires et neurologiques conduisent des activités de recherche et ont réalisé des pertes depuis leur fondation. Les résultats trimestriels sont présentés comme suit.

Exercice se terminant le 28 février 2013

	Total \$	Premier trimestre \$	Deuxième trimestre \$	Troisième trimestre \$	Quatrième trimestre \$
Produits et autres revenus	14 252	6 153	8 099		
BAIIA ajusté ¹	(562)	142	(704)		
Perte nette	(6 379)	(1 695)	(4 684)		
Perte nette attribuable aux propriétaires de la Société	(4 878)	(983)	(3 895)		
Résultat de base par action	(0,10)	(0,02)	(0,08)		
Résultat dilué par action	(0,10)	(0,02)	(0,08)		

Exercice terminé le 29 février 2012

	Total \$	Premier trimestre \$	Deuxième trimestre \$	Troisième trimestre \$	Quatrième trimestre \$
Produits et autres revenus	19 124	4 283	4 353	5 120	5 368
BAIIA ajusté ¹	(2 593)	(167)	(908)	(743)	(775)
Perte nette	(4 593)	(1 258)	(1 768)	(1 433)	(134)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société	(1 928)	(838)	(1 075)	(506)	491
Résultat de base par action	(0,04)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
Résultat dilué par action	(0,04)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)

Exercice terminé le 28 février 2011

	Total \$	Premier trimestre \$	Deuxième trimestre \$	Troisième trimestre \$	Quatrième trimestre \$
Produits	16 583	4 145	4 088	4 272	4 078
BAIIA ajusté ¹	258	664	836	62	(1 304)
(Perte nette) bénéfice net	(1 693)	494	523	(498)	(2 212)
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux propriétaires de la Société	(410)	734	814	(218)	(1 740)
Résultat de base par action	(0,01)	0,02	0,02	(0,01)	(0,04)
Résultat dilué par action	(0,01)	0,02	0,02	(0,01)	(0,04)

Note : 1 Le BAIIA ajusté (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA ajusté en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisées pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'actions, la variation de la juste valeur des dérivés et la reconnaissance des crédits d'impôt à l'investissement d'années antérieures dans le calcul de son BAIIA ajusté.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier implique la fabrication et la commercialisation des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des maladies neurologiques (NeuroBioPharm).

Pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2012, tous les revenus ont été générés par le secteur nutraceutique à l'exception de ventes non significatives des produits non pharmaceutiques d'Acasti. La continuité des opérations du groupe consolidé est présentement supportée par les revenus de Neptune et les financements récents réalisés par Neptune et Acasti. Les opérations d'Acasti se situent au niveau de la phase commerciale pour le produit « medical food », Onemia^{MC}, et au niveau de la phase II pour le programme de développement de son principal médicament sur ordonnance candidat, CaPreTM. Les opérations de NeuroBioPharm en sont aux premiers stades du développement d'aliments médicaux composés de phospholipides oméga-3, des produits en vente libre et des médicaments sur ordonnance.

Présentement, NKO[®] et EKOTM sont les uniques produits vendus par Neptune dans le secteur nutraceutique. NKO[®] et EKOTM génèrent présentement une marge brute similaire dans les marchés et pays où ils sont vendus. Aucun produit d'Acasti et de NeuroBioPharm ne génère présentement de revenus, sauf Onemia^{MC}, qui a généré des revenus de 237 \$ au cours du trimestre terminé le 31 août 2012..

Les flux de trésorerie consolidés sont expliqués dans la section suivante à l'exception de ceux décrits ci-dessous. Les flux de trésorerie consolidés sont consistants avec ceux du secteur nutraceutique.

Information financière par secteur

(en milliers de dollars)

Les tableaux suivants présentent l'information par secteur (après éliminations inter-secteurs)

Période de trois mois terminée le 31 août 2012

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes externes	7 862	237	-	8 099
BAlIA ajusté	504	(961)	(247)	(704)
Perte nette	(2 797)	(1 513)	(374)	(4 684)
Actif total	40 917	7 085	1 263	49 265
Fonds de roulement	10 578	6 229	976	17 783

Détail calcul BAlIA ajusté

Perte nette	(2 797)	(1 513)	(374)	(4 684)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	185	2	-	187
Frais financiers, excluant les changements dans la juste valeur	41	1	-	42
Rémunération à base d'actions	2 418	523	127	3 068
Perte sur change	261	26	-	287
Changement dans la juste valeur des dérivés d'équité	396	-	-	396
BAlIA ajusté	504	(961)	(247)	(704)

Période de six mois terminée le 31 août 2012

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes externes	14 001	251	-	14 252
BAlIA ajusté	1 793	(1 850)	(505)	(562)
Perte nette	(2 749)	(2 897)	(733)	(6 379)
Actif total	40 917	7 085	1 263	49 265
Fonds de roulement	10 578	6 229	976	17 783

Détail calcul BAlIA ajusté

Perte nette	(2 749)	(2 897)	(733)	(6 379)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	371	4	-	375
Frais financiers, excluant les changements dans la juste valeur	78	1	-	79
Rémunération à base d'actions	3 408	1 053	228	4 689
Perte (gain) de change	66	(11)	-	55
Changement dans la juste valeur des dérivés d'équité	619	-	-	619
BAlIA ajusté	1 793	(1 850)	(505)	(562)

Période de trois mois terminée le 31 août 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes externes	4 353	-	-	4 353
BAlIA ajusté	650	(1 228)	(330)	(908)
Profit net (perte nette)	206	(1 535)	(439)	(1 768)
Actif total	32 570	2 618	206	35 394
Fonds de roulement	20 262	1 898	(76)	22 084

Détail calcul BAlIA ajusté

Profit net (perte nette)	206	(1 535)	(439)	(1 768)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	183	3	-	186
Frais financiers, excluant les changements dans la juste valeur	87	4	-	91
Rémunération à base d'actions	483	299	109	891
(Gain) perte sur change	(99)	1	-	(98)
Changement dans la juste valeur des dérivés d'équité	(210)	-	-	(210)
BAlIA ajusté	650	(1 228)	(330)	(908)

Période de six mois terminée le 31 août 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes externes	8 636	-	-	8 636
BAlIA ajusté	1 424	(1 956)	(544)	(1 076)
Profit net (perte nette)	136	(2 426)	(736)	(3 026)
Actif total	32 570	2 618	206	35 394
Fonds de roulement	20 262	1 898	(76)	22 084

Détail calcul BAlIA ajusté

Profit net (perte nette)	136	(2 426)	(736)	(3 026)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	372	6	-	378
Frais financiers, excluant les changements dans la juste valeur	173	5	-	178
Rémunération à base d'actions	840	447	192	1 479
(Gain) perte de change	(239)	12	-	(227)
Changement dans la juste valeur des dérivés d'équité	142	-	-	142
BAlIA ajusté	1 424	(1 956)	(544)	(1 076)

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice ont continué de progresser pour atteindre un montant record de 8 099 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2012, ce qui représente une hausse de 86 % par rapport à 4 353 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2011. Les produits d'exploitation de l'exercice ont continué de progresser pour atteindre un montant record de 14 252 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2012, ce qui représente une hausse de 65 % par rapport à 8 636 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2011. Cette augmentation des produits d'exploitation de la Société est principalement attribuable à la pénétration dynamique du marché américain, canadien et australien en raison de la notoriété croissante du NKO® et EKO^{MC}, et plus précisément suite à l'augmentation importante des commandes provenant des États-Unis et de l'Australie.

La quasi-totalité des produits d'exploitation de la Société est tirée du secteur des produits nutraceutiques, à l'exception de 251 \$ généré par l'aliment médical d'Acasti Onemia^{MC}.

Marge brute

La marge brute s'obtient par la déduction du coût des ventes des produits d'exploitation. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits. Il comprend aussi des charges générales connexes comme l'amortissement des immobilisations corporelles, certains coûts liés au contrôle et à l'assurance qualité, à la gestion des stocks, à la sous-traitance et des coûts d'entretien et de mise en service.

Le tableau qui suit présente la marge brute en dollars ainsi qu'en pourcentage des produits pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011 :

	<u>Trois mois terminés les 31 août</u>		<u>Six mois terminés les 31 août</u>	
	2012	2011	2012	2011
Marge brute	3 055	2 223	6 668	4 447
Marge brute en pourcentage des produits	38 %	51 %	47 %	52 %

La marge brute du deuxième trimestre terminé le 31 août 2012 a augmenté de 832 \$ se chiffrant à 3 055 \$ ou 38 % des produits comparativement à 2 223 \$ ou 51 % des produits pour la période correspondante de 2011. La marge brute pour la période de six mois terminée le 31 août 2012 a augmentée de 2 221 \$ se chiffrant à 6 668 \$ ou 47 % des produits comparativement à 4 447 \$ ou 52 % des produits pour la période correspondante de 2011. Cette diminution du pourcentage de la marge brute pour ces deux périodes est principalement attribuable au taux d'échange défavorable du dollar US par rapport au dollar canadien ainsi qu'à la politique agressive d'escompte de volume afin de sécuriser des parts de marchés. De plus, les hauts standards de qualité ainsi que la particularité de la biomasse cette année ont entraîné des coûts supplémentaires de retraitements des huiles. Finalement, les travaux d'augmentation de la capacité à l'usine de Sherbrooke ont ralenti certaines étapes et engendré des coûts supplémentaires.

Frais de vente

Les frais de vente pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Trois mois terminés les 31 août</u>		<u>Six mois terminés les 31 août</u>	
	2012	2011	2012	2011
Frais de vente	619	419	1 190	1 067
Frais de vente en pourcentage des produits	8 %	10 %	8 %	12 %

Les frais de vente se sont élevés à 619 \$ ou 8 % des produits pour le deuxième trimestre terminé le 31 août 2012, comparativement à 419 \$ ou 10 % des produits pour la période correspondante de 2011. Les frais de vente se sont élevés à 1 190 \$ ou 8 % des produits pour la période de six mois terminée le 31 août 2012, comparativement à 1 067 \$ ou 12 % des produits pour la période correspondante de 2011. La légère augmentation en dollar pour les deux périodes est attribuable à

l'augmentation des dépenses de marketing. La diminution des frais de vente en pourcentage des revenus est principalement attribuable à l'augmentation des revenus pour les périodes respectives.

Frais généraux et charges administratives

Les frais généraux et charges administratives pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Trois mois terminés les 31 août</u>		<u>Six mois terminés les 31 août</u>	
	2012	2011	2012	2011
Frais généraux et charges administratives	4 994	2 329	7 957	4 142
Frais généraux et charges administratives en pourcentage des produits	62 %	54 %	56 %	48 %

Les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 4 994 \$ ou 62 % des produits pour le deuxième trimestre terminé le 31 août 2012, comparativement à 2 329 \$ ou 54 % des produits pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 2 665 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 7 957 \$ ou 56 % des produits pour la période de six mois terminée le 31 août 2012, comparativement à 4 142 \$ ou 48 % des produits pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 3 815 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Cette hausse par rapport à 2011 s'explique surtout par une augmentation de la dépense de rémunération à base d'actions de 2 115 \$ et 2 806 \$ pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 31 août 2012 respectivement. Cette augmentation importante est principalement attribuable aux octrois d'options aux consultants, à la direction et aux employés ainsi qu'un octroi de bons de souscriptions à un consultant pour des services de conseils financiers. Cette hausse est également causée par les augmentations des frais légaux et de communications financières pour des montants approximatifs de 400 \$ et 150 \$ respectivement.

Charges de recherche et développement

Les charges de recherche et de développement, nettes des crédits d'impôt, pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Trois mois terminés les 31 août</u>		<u>Six mois terminés les 31 août</u>	
	2012	2011	2012	2011
Charges de recherche et de développement, nettes des crédits d'impôt	1 445	1 496	3 223	2 232
Charges de recherche et de développement, nettes des crédits d'impôt, en pourcentage des produits	18 %	34 %	23 %	26 %

Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 1 445 \$ ou 18 % des produits pour le deuxième trimestre terminé le 31 août 2012 comparativement à 1 496 \$ ou 34 % des produits pour la période correspondante de 2011, une diminution de 51 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 3 223 \$ ou 23 % des produits pour la période de six mois terminée le 31 août 2012 comparativement à 2 232 \$ ou 26 % des produits pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 991 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Cette augmentation de 991 \$ pour la période de six mois est principalement attribuable à l'augmentation de la dépense de rémunération à base d'actions d'environ 400 \$ et à l'augmentation des dépenses légales liées à la propriété intellectuelle d'approximativement 500 \$.

Charges financières

Les charges financières pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Trois mois terminés les 31 août</u>		<u>Six mois terminés les 31 août</u>	
	2012	2011	2012	2011
Charges financières	439	(119)	698	320
Charges financières en pourcentage des produits	5 %	(3 %)	5 %	4 %

Les charges financières se sont chiffrées à 439 \$ ou 5 % des produits pour le deuxième trimestre terminé le 31 août 2012 comparativement à (119 \$) ou (3 %) des produits pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 558 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Les charges financières se sont chiffrées à 698 \$ ou 5 % des produits pour la période de six mois terminée le 31 août 2012 comparativement à 320 \$ ou 4 % des produits pour la période correspondante de 2011, une augmentation de 378 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Ces augmentations des charges financières sont principalement attribuable à la réévaluation de la juste valeur des dérivés d'instruments financiers. La variation de la juste valeur des dérivés d'instrument financiers sur l'équité (Placement privé 2011 - US) de 396 \$ et 619 \$, respectivement pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2012 est également incluse dans les charges financières. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation de la valeur du cours de l'action de la Société au cours des périodes respectives, comparativement aux périodes correspondantes de 2011.

(Perte) gain sur change

Les (pertes) gains sur change pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011 s'établissent comme suit :

	<u>Trois mois terminés les 31 août</u>		<u>Six mois terminés les 31 août</u>	
	2012	2011	2012	2011
(Perte) gain sur change	(287)	99	(55)	226
(Perte) gain sur change en pourcentage des produits	(4 %)	2 %	(1 %)	3 %

La perte sur change s'est chiffré à (287 \$) ou (4 %) des produits pour le deuxième trimestre terminé le 31 août 2012, comparativement à un gain de 99 \$ ou 2 % des produits pour la période correspondante de 2011, une diminution de 386 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. La perte sur change s'est chiffré à (55 \$) ou (1 %) des produits pour la période de six mois terminée le 31 août 2012 comparativement à un gain de 226 \$ ou 3 % des produits pour la période correspondante de 2011, une diminution de 281 \$ comparativement à la période correspondante de 2011. Cette diminution est principalement attribuable à l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements ajusté (BAIIA ajusté)

Le BAIIA ajusté a augmenté de 204 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2012 s'établissant à (704 \$) par rapport à (908 \$) pour la période de trois mois terminée le 31 août 2011. Le BAIIA ajusté a augmenté de 514 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2012 s'établissant à (562 \$) par rapport à (1 076 \$) pour la période de six mois terminée le 31 août 2011. L'augmentation du BAIIA ajusté au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2012 est principalement attribuable à l'augmentation des revenus qui ont été plus que suffisants pour couvrir l'augmentation des frais généraux et charges administratives ainsi que les dépenses de recherche et développement.

Perte nette

La Société a réalisé une perte nette consolidée pour la période de trois mois terminée le 31 août 2012 de (4 684 \$), comparativement à (1 768 \$) pour la période de trois mois terminée le 31 août 2011. La Société a réalisé une perte consolidée pour la période de six mois terminée le 31 août 2012 de (6 379 \$), comparativement à (3 026 \$) pour la période de six mois terminée le 31 août 2011. L'augmentation de la perte nette consolidée est principalement attribuable à l'augmentation de la dépense de rémunération à base d'actions de 2 177 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 août 2012 et de 3 210 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2012.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 1 609 \$, comparativement à une diminution de 3 039 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2011. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est principalement attribuable à la baisse des résultats pour la période de six mois terminée le 31 août 2012, comparativement à la période correspondante de l'année précédente, contrebalancée partiellement par des dépenses non monétaires, incluant la dépense reliée à la rémunération à base d'actions. La diminution est également attribuable à la variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement, plus spécifiquement par l'augmentation des débiteurs pour un montant de 1 105 \$ et des stocks pour un montant de 1 519 \$ contrebalancée par l'augmentation des créditeurs de 1 647 \$ résultant de la croissance de la Société.

Activités d'investissement

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de (792 \$). Cette diminution est principalement attribuable à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour un montant de 6 226 \$ relié au plan d'expansion de l'usine de Sherbrooke, partiellement contrebalancé par l'échéance de placements à court terme pour un montant de 5 607 \$. En 2011, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités de 6 399 \$, principalement causés par l'achat de placements à court terme pour un montant de 5 978 \$.

Activités de financement

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 2 513 \$. Cette augmentation s'explique par l'augmentation nette des prêts et emprunts de 1 530 \$. En 2011, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités de 13 149 \$ principalement causée par la clôture d'un placement privé de 11 503 \$ ainsi que l'exercice d'options pour un montant de 2 767 \$ contrebalancé par le remboursement des prêts et emprunts de 1 123 \$.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a augmenté sa trésorerie de 52 \$ pour la période de six mois terminée le 31 août 2012.

Au 31 août 2012, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les placements à court terme, s'élevaient à 10 977 \$.

Également, au 31 août 2012, la Société avait une marge de crédit autorisée de 1 570 \$ dont 640 \$ était disponible, ainsi qu'une ligne de crédit additionnelle et non utilisée de 200 \$ pour des contrats de change.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme disponibles, ses revenus d'intérêts prévus, ses collaborations de recherche et ses contrats de licence, ses crédits d'impôt à la recherche ainsi que son accès aux marchés financiers sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour l'exercice en cours. Cependant, considérant les incertitudes inhérentes au processus d'approbation réglementaire, aux résultats des essais cliniques, à la commercialisation des produits nutraceutiques et à la capacité de la Société d'obtenir d'autres licences, ententes de partenariat et/ou autres ententes, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités futures.

Se référer à « Événements postérieurs à la date de clôture » pour les détails relatifs à l'émission d'actions ordinaires après la fin du trimestre.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Éventualités

Le ou vers le 27 janvier 2010, Neptune Technologies & Bioressources Inc. et Acasti ont déposé une requête pour l'émission d'une injonction permanente devant la Cour supérieure du Québec contre US Nutraceutiques LLC (d.b.a. Valensa), une société américaine. Dans le cadre de cette procédure, Neptune et Acasti recherchent notamment une injonction ordonnant à Valensa d'amender certaines demandes de brevet déposées par Valensa auprès du registraire américain pour y ajouter Neptune comme

co-propriétaire, ou à titre subsidiaire la cession par Valensa de ces demandes de brevet à Neptune, ainsi que des dommages-intérêts punitifs, perte de profits et pertes d'occasions d'affaires, le tout pour un montant présentement fixé à 3 000 \$.

Le 28 septembre 2011, Valensa a déposé sa défense dans laquelle elle a nié les allégations de Acasti/Neptune et a demandé le rejet de la requête. Valensa a également produit une demande reconventionnelle mais seulement à l'égard de Neptune, contre qui elle allègue une violation des contrats et réclame des dommages-intérêts d'un montant de 2 300 \$. La Société nie toutes les allégations matérielles faites par Valensa. Ce dossier est toujours actif et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 août 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

Le 4 octobre 2011, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,030,348 et en dommages contre Aker Biomarine ASA, Aker Biomarine Antarctic USA Inc. et Schiff Nutrition International Inc. (Aker et al.), devant le US District Court pour le district du Delaware. Le 19 décembre 2011, Aker et al. ont déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle ils nient toute contrefaçon du brevet, demandent une déclaration d'invalidité et réclament les coûts et des dommages. Les procédures ont été suspendues en raison du réexamen du brevet et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 août 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

Également, le 2 octobre 2012, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,278,351 et en dommages contre Aker Biomarine ASA, Aker Biomarine Antarctic USA Inc., Aker Biomarine Antarctic AS, Schiff Nutrition Group Inc. and Schiff Nutrition International Inc. (Aker et al.), devant le US District Court pour le district du Delaware.

Le 4 octobre 2011, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,030,348 et en dommages contre Enzymotec Limited, Enzymotec USA Inc. Mercola.com Health Resources, LLC et Azantis Inc., devant le US District Court pour le district du Delaware. Le 30 décembre 2011, Enzymotec USA Inc. a déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle il nie toute contrefaçon du brevet, demande une déclaration d'invalidité et réclame les coûts et des dommages. Le 30 décembre 2011, Mercola.com Health Resources, LLC et Azantis Inc. ont déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle ils nient toute contrefaçon du brevet, demandent une déclaration d'invalidité et réclament les coûts et des dommages. Les procédures ont été suspendues en raison du réexamen du brevet et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 août 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

Également, le 2 octobre 2012, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,278,351 et en dommages contre Enzymotec Limited, Enzymotec USA Inc., Mercola.com Health Resources, LLC, devant le US District Court pour le district du Delaware.

Le 22 décembre 2011, la Société a reçu signification par l'Université de Sherbrooke d'une requête en passation de titre relativement aux brevets portant sur le procédé d'extraction utilisé sous licence par la Société et dont l'Université de Sherbrooke est le propriétaire inscrit dans plusieurs pays. L'Université demande à la cour d'ordonner le transfert de propriété à la Société. Le dossier est toujours en instance et aucune date de procès n'a été fixée.

Engagements

En septembre 2011, Neptune a annoncé la conclusion d'un protocole d'entente avec la société chinoise Shanghai KaiChuang Deep Sea Fisheries Co. Ltd. (« SKFC ») afin de former une coentreprise à parts égales nommée Neptune-SKFC Biotechnologie. La coentreprise devrait fabriquer et commercialiser les produits de krill de Neptune en Asie. Le coût initial et la valeur totale du projet, qui inclut la construction d'une usine de production et le développement d'un réseau de distribution commercial pour l'Asie, de même que d'autres détails de cette entente sont actuellement examinés par les parties. SKFC appartient à hauteur de 43 % à Shanghai Fisheries General Corporation (« SFGC »), important conglomérat de pêche qui est la propriété du gouvernement chinois. SFGC se spécialise dans la pêche pélagique, les navires de pêche, la machinerie de pêche, les produits d'épicerie frais et les services d'entreposage. SFGC est présente dans plus de 10 pays et compte plus de 4 000 employés. SKFC a la plus importante flotte de navires chargés de la récolte du krill de l'océan Antarctique. Le protocole d'entente fait l'objet de négociations additionnelles et est assujéti à l'approbation du conseil de chacune des parties à la coentreprise ainsi que des autorités chinoises.

En décembre 2011, la Société a annoncé le début officiel de la phase I de l'agrandissement de l'usine, qui, selon Neptune, devrait faire passer sa capacité de production annuelle d'huile de krill à 300 000 kilogrammes. Le coût du projet d'expansion est estimé à 21 000 \$ et devrait être financé principalement par une subvention du gouvernement fédéral canadien et un prêt sans intérêt, certains crédits d'impôt, une facilité de crédit garantie et une partie du fonds de roulement de Neptune. Immédiatement après la fin du troisième trimestre de l'année fiscale 2012, un financement de 15 500 \$ a été négocié. Le financement est composé d'un emprunt de 9 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, ayant un terme de cinq ans, d'un emprunt de 3 500 \$ sans intérêt, ayant un terme de dix ans et d'une subvention de 3 000 \$. Également, dans le cadre de l'agrandissement de l'usine, au 31 août 2012, la Société a signé des contrats d'une valeur totale approximative de 320 \$ avec différents fournisseurs.

Dans le cours normal des affaires, une filiale de la Société a signé des ententes avec divers partenaires et fournisseurs visant à ce que ceux-ci exécutent des projets de recherche pour la production et la commercialisation de certains produits. La Société s'est réservé certains droits relatifs à ces projets.

La filiale de la Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total initial de 4 105 \$, partiellement payé à ce jour. Au 31 août 2012, un montant de 383 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Distribution de bons de souscription de NeuroBioPharm en tant que dividende en nature

Le 5 septembre 2012, NeuroBioPharm a déposé un prospectus visant la distribution du dividende par Neptune. Le dépôt du prospectus a fait de NeuroBioPharm un émetteur assujéti aux termes des règlements sur les valeurs mobilières applicables. Un total de 2 000 000 unités seront distribuées aux porteurs inscrits des actions ordinaires de Neptune à la date de référence pour le versement du dividende. Chaque unité se composera d'une action à droit de vote subalterne de catégorie A et de deux bons de souscription. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble – Neptune ».

Émission d'actions ordinaires

Le 25 septembre 2012, Neptune a déposé un supplément du prospectus préalable de base simplifié pour la distribution de 7 318 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 4,10 \$ US par action ordinaire, pour un produit brut total de 30 004 \$ US. Le 2 octobre 2012, la Société a annoncé la conclusion de son offre publique, résultant en l'émission d'un nombre total de 8 307 762 actions ordinaires, dont 989 762 actions ordinaires suite à l'exercice de l'option permettant d'acheter des actions supplémentaires par les cochefs de file, pour un produit brut d'environ 34 100 \$ US. Se reporter à la rubrique « Vue d'ensemble – Neptune ».

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes au bilan (autre que les capitaux propres) entre le 31 août 2012 et le 29 février 2012 :

Postes	Augmentation (diminution) (en milliers de dollars)	Explications
Encaisse	52	Se reporter à l'état des flux de trésorerie
Placements à court terme	(5 552)	Encaissement de placements à court terme
Débiteurs	1 155	Termes de crédits spéciaux pour lancement de produits
Stocks	1 519	Augmentation des achats de matières premières en vue de la demande croissante
Immobilisations	7 192	Plan d'expansion de l'usine
Créditeurs	4 211	Termes de crédits spéciaux des fournisseurs de matières premières et des fournisseurs pour le projet d'expansion de l'usine

Voir l'état des variations des capitaux propres pour les détails des changements à l'équité depuis août 2011.

PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

	31 août 2012	29 février 2012	31 août 2011
Ratio de liquidité générale (actif à court terme / passif à court terme) ¹	2,37	3,62	4,81
Ratio de solvabilité (prêts et emprunts / capitaux propres) ²	0,19	0,18	0,17

¹ Le ratio de liquidité générale est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

² Le ratio de solvabilité est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le ratio de liquidité générale de la Société s'est légèrement détérioré au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2012 comparativement aux périodes terminées les 29 février 2012 et 31 août 2011 en raison de l'utilisation de fonds pour gérer la croissance de la Société. Le ratio de solvabilité de la Société s'est maintenu durant la période de trois mois terminée le 31 août 2012 comparativement aux périodes terminées les 29 février 2012 et 31 août 2011.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société s'est engagée, auprès d'une société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société), à payer semestriellement une somme représentant 1 % des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours des périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2012, le total de ces redevances incluses dans les charges d'exploitation représente 72 \$ et 140 \$ (43 \$ et 89 \$ pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2011). Au 31 août 2012, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement est de 79 \$ (190 \$ au 29 février 2012). Ce montant est présenté aux états consolidés de la situation financière sous la rubrique « Fournisseurs et autres créiteurs ».

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires sont préparés conformément aux IFRS. La direction a fait des estimations pour déterminer les montants et les soldes de la situation financière aux fins de la préparation des états financiers intermédiaires pour les périodes de trois mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011. Certaines conventions ont plus d'importance que d'autres. Nous les considérons critiques si leur application nécessite une bonne dose de discernement ou si elles découlent d'un choix entre plusieurs options comptables qui a une forte incidence sur les résultats opérationnels ou la situation financière. Les rubriques qui suivent décrivent les principales méthodes comptables et les articles ayant fait l'objet d'estimations critiques dans les états financiers intermédiaires consolidés de la Société et devraient être lues conjointement avec les notes afférentes aux états financiers intermédiaires consolidés pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2012 et 31 août 2011.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET RECOURS AU JUGEMENT

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés incluent :

- Évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante incluent :

- Utilisation de pertes fiscales et de crédits d'impôt à l'investissement ;
- L'évaluation des passifs financiers dérivés et des paiements fondés sur des actions ; et
- Recouvrabilité des comptes-clients.

Se référer aux notes 2d) et 3 des états financiers consolidés annuels.

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la R & D dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R & D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION, PROCÉDURES ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Neptune, dont le chef de la direction et le chef de la direction financière, a mis au point des contrôles et procédures de communication de l'information pour donner l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société, y compris ses filiales consolidées, lui soit divulguée par d'autres personnes au sein de ces entités, particulièrement durant la période où sont préparés les documents de dépôt annuels, et que les renseignements qui doivent être divulgués par la Société dans ses documents de dépôt annuels et intermédiaires et autres rapports déposés ou soumis par elle aux termes des lois sur les valeurs mobilières soient consignés, traités, résumés et communiqués dans les délais prévus dans ces lois sur les valeurs mobilières. En outre, la direction de Neptune a mis en place des contrôles internes à l'égard de l'information financière (les « CICIF ») pour donner l'assurance raisonnable de la divulgation de l'information financière et la préparation des états financiers destinés au public conformément aux IFRS.

CHANGEMENTS TOUCHANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Pendant les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2012, le CEO et le CFO ont cherché à savoir si des changements importants étaient survenus en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de l'information financière, conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Ils ont individuellement conclu qu'aucun changement n'était survenu pendant les périodes de trois mois et six mois terminées le 31 août 2012 qui aurait eu ou auraient raisonnablement pu avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

RISQUES ET INCERTITUDES

Un placement dans les titres de la Société comporte un degré élevé de risque. Les investisseurs éventuels devraient examiner attentivement les risques et les incertitudes décrits dans les documents que nous avons déposés auprès des autorités en valeurs mobilières, y compris ceux qui sont décrits à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre dernière notice annuelle et dans notre prospectus préalable de base définitif daté du 19 septembre 2012, qui peuvent être consultés sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml. Les risques et incertitudes comprennent, notamment, i) le succès de la commercialisation de NKO^{MD} et d'EKO^{MC}; ii) les modifications qui seront apportées aux exigences des organismes de réglementation et à l'interprétation qui sera donnée à ces exigences; iii) la dépendance de la Société envers des tiers pour ce qui est de la fabrication, de la fourniture et de la distribution de ses produits ainsi que de son approvisionnement en matières premières; iv) la dépendance de la Société envers un nombre restreint de distributeurs; v) la capacité de la Société de gérer efficacement sa croissance; vi) la capacité de la Société de pénétrer davantage ses principaux marchés ou de pénétrer de nouveaux marchés; vii) la dépendance de la Société envers une seule installation de fabrication; viii) la capacité de la Société d'attirer et de garder à son service des employés compétents; ix) la capacité de la Société d'attirer, d'embaucher et de garder à son service des membres de la direction et des membres du personnel clés; x) le succès des essais cliniques en cours et futurs de la Société et de ses filiales; xi) la capacité de la Société d'atteindre au moment opportun les étapes annoncées publiquement; xii) les éventuelles poursuites en responsabilité du fait des produits intentées contre la Société et ses filiales; xiii) la concurrence vive livrée par d'autres sociétés du secteur des produits nutraceutiques et des produits pharmaceutiques et xiv) la capacité de la Société de protéger et de défendre ses droits de propriété intellectuelle. Des risques et des incertitudes supplémentaires, y compris ceux dont la Société n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle considère comme non importants, pourraient également nuire à l'entreprise, à la situation financière, à la liquidité, aux résultats d'exploitation et aux perspectives de la Société.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des informations plus récentes et des renseignements supplémentaires sur la Société peuvent être consultés sur SEDAR, à www.sedar.com, et sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml.

Au 11 octobre 2012, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 59 031 824 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la Bourse TSX, sous la cote « NTB » et sur la Bourse américaine NASDAQ sous la cote « NEPT ». La Société a également 2 040 130 bons de souscription et 6 732 500 options d'achat d'actions en circulation. De plus, Acasti avait 5 532 500 options, 5 612 350 bons de souscription de série 4 et 750 000 bons de souscription de séries 6 et 7. NeuroBioPharm avait 496 250 options et 6 000 000 de bons de souscription de série 2011-1, 3 450 075 de bons de souscription de série 2011-2 et 8 050 175 de bons de souscription de série 2011-3 en circulation à cette date.

/s/ Henri Harland

Henri Harland
Président et chef de la direction

/s/ André Godin

André Godin
Chef de la direction financière

États financiers consolidés intermédiaires de
(non audités)

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Pour les périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

États financiers

États consolidés intermédiaires de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires du résultat global	2
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires	6

Avis

Ces états financiers consolidés intermédiaires n'ont pas été examinés par un auditeur.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 31 août 2012 et 29 février 2012

	31 août 2012	29 février 2012
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	3 817 180 \$	3 765 265 \$
Placements à court terme	7 159 336	12 711 310
Clients et autres débiteurs	9 775 568	8 620 838
Crédits d'impôt à recevoir	1 479 154	1 215 524
Stocks	8 352 001	6 832 910
Charges payées d'avance	219 386	430 368
	30 802 625	33 576 215
Subvention gouvernementale à recevoir	–	50 000
Immobilisations corporelles	14 744 433	7 552 126
Immobilisations incorporelles	1 518 317	1 357 740
Crédit d'impôt à l'investissement à recevoir	1 200 000	1 200 000
Actif d'impôt différé	1 000 000	1 000 000
Total des actifs	49 265 375 \$	44 736 081 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Prêts et emprunts (note 7)	1 871 325 \$	2 908 898 \$
Fournisseurs et autres créditeurs	9 182 347	4 971 018
Sommes perçues d'avance (note 6)	865 764	813 203
Bons de souscription d'un placement privé (note 3)	1 100 299	573 688
	13 019 735	9 266 807
Prêts et emprunts (note 7)	4 160 867	2 845 272
Total des passifs	17 180 602	12 112 079
Capitaux propres		
Capital social (note 3)	47 411 315	45 841 986
Bons de souscription (note 3)	599 617	743 195
Surplus d'apport	16 251 692	13 156 913
Déficit	(36 851 736)	(31 973 311)
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	27 410 888	27 768 783
Participations ne donnant pas le contrôle (note 4)	1 704 847	3 178 566
Options de filiales (note 3)	2 969 038	1 676 653
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	4 673 885	4 855 219
Total des capitaux propres	32 084 773	32 624 002
Engagements et éventualités (note 10)		
Événements postérieurs à la date de clôture (note 12)		
Total des passifs et des capitaux propres	49 265 375 \$	44 736 081 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires du résultat global
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2012	2011	2012	2011
Revenus provenant des ventes	8 098 956 \$	4 352 924 \$	14 252 086 \$	8 636 158 \$
Coût des ventes	(5 044 173)	(2 130 257)	(7 583 748)	(4 188 730)
Marge brute	3 054 783	2 222 667	6 668 338	4 447 428
Autres revenus - provenant des contrats de recherche	—	—	—	9 464
Frais de vente	(618 758)	(418 554)	(1 190 010)	(1 066 872)
Frais généraux et charges administratives	(4 993 569)	(2 329 434)	(7 956 866)	(4 141 507)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 98 131 \$ et 293 598 \$ (2011 - (9 325) \$ et 99 379 \$)	(1 444 646)	(1 495 913)	(3 222 561)	(2 232 094)
	(4 002 190)	(2 021 234)	(5 701 099)	(2 983 581)
Produits financiers	43 346	36 059	75 444	51 118
Charges financières	(438 662)	119 141	(698 137)	(320 268)
(Perte) gain de change	(286 598)	98 502	(54 818)	226 330
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(681 914)	253 702	(677 511)	(42 820)
Perte nette et résultat global pour la période	(4 684 104) \$	(1 767 532) \$	(6 378 610) \$	(3 026 401) \$
Perte nette et résultat global attribuable				
Aux propriétaires de la Société	(3 895 084) \$	(1 075 984) \$	(4 878 425) \$	(1 914 488) \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(789 020)	(691 548)	(1 500 185)	(1 111 913)
Perte nette et résultat global pour la période	(4 684 104) \$	(1 767 532) \$	(6 378 610) \$	(3 026 401) \$
Résultat de base par action	(0,08) \$	(0,02) \$	(0,10) \$	(0,04) \$
Résultat dilué par action	(0,08)	(0,02)	(0,10)	(0,04)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	49 966 258	49 038 234	49 851 373	46 801 613
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	49 966 258	49 038 234	49 851 373	46 801 613

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Total des capitaux propres
	Nombre	Valeur								
Solde au 29 février 2012	49 688 843	45 841 986 \$	743 195 \$	13 156 913 \$	(31 973 311) \$	27 768 783 \$	1 676 653 \$	3 178 566 \$	4 855 219 \$	32 624 002 \$
Résultat global total pour la période										
Perte nette	-	-	-	-	(4 878 425)	(4 878 425)	-	(1 500 185)	(1 500 185)	(6 378 610)
	49 688 843	45 841 986	743 195	13 156 913	(36 851 736)	22 890 358	1 676 653	1 678 381	3 355 034	26 245 392
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres										
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>										
Bons de souscription exercés	201 718	777 296	(143 578)	-	-	633 718	-	-	-	633 718
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	3 396 312	-	3 396 312	1 292 385	-	1 292 385	4 688 697
Options sur actions exercées	270 500	792 033	-	(291 283)	-	500 750	-	-	-	500 750
Total des apports et des distributions aux propriétaires	472 218	1 569 329	(143 578)	3 105 029	-	4 530 780	1 292 385	-	1 292 385	5 823 165
<i>Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle</i>										
Exercice de bons de souscription et d'options sur actions d'une filiale par des tiers	-	-	-	16 095	-	16 095	-	28 980	28 980	45 075
Acquisition d'actions d'une filiale sur le marché	-	-	-	(26 345)	-	(26 345)	-	(2 514)	(2 514)	(28 859)
Total des changements dans les participations dans les filiales	-	-	-	(10 250)	-	(10 250)	-	26 466	26 466	16 216
Total des transactions avec les propriétaires	472 218	1 569 329	(143 578)	3 094 779	-	4 520 530	1 292 385	26 466	1 318 851	5 839 381
Solde au 31 août 2012	50 161 061	47 411 315 \$	599 617 \$	16 251 692 \$	(36 851 736) \$	27 410 888 \$	2 969 038 \$	1 704 847 \$	4 673 885 \$	32 084 773 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres (suite)
(non audités)

Périodes de six mois terminées les 31 août 2012 et 2011 (suite)

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Total des capitaux propres
	Nombre	Valeur								
Solde au 28 février 2011	42 490 874	31 148 232 \$	104 987 \$	9 471 507 \$	(28 586 171) \$	12 138 555 \$	207 128 \$	920 681 \$	1 127 809 \$	13 266 364 \$
Résultat global total pour la période										
Perte nette	-	-	-	-	(1 914 488)	(1 914 488)	-	(1 111 913)	(1 111 913)	(3 026 401)
	42 490 874	31 148 232	104 987	9 471 507	(30 500 659)	10 224 067	207 128	(191 232)	15 896	10 239 963
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres										
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>										
Émission d'actions et de bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	5 785 057	10 139 717	743 195	-	-	10 882 912	-	-	-	10 882 912
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	1 323 171	-	1 323 171	156 146	-	156 146	1 479 317
Options sur actions exercées	1 093 825	3 835 890	-	(1 068 595)	-	2 767 295	-	-	-	2 767 295
Bons de souscription exercés	48 082	133 778	(18 718)	-	-	115 060	-	-	-	115 060
Dividende en distribution de droits d'une filiale	-	-	-	(1 492 046)	-	(1 492 046)	1 492 046	-	1 492 046	-
Total des apports et des distributions aux propriétaires	6 926 964	14 109 385	724 477	(1 237 470)	-	13 596 392	1 648 192	-	1 648 192	15 244 584
<i>Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle</i>										
Conversion d'actions rachetables convertibles d'une filiale	-	-	-	-	(1 459 061)	(1 459 061)	-	1 459 061	1 459 061	-
Distribution de droits d'une filiale par Acasti	-	-	-	-	-	-	998 234	(998 234)	-	-
Exercice de bons de souscription d'une filiale par des tiers	-	-	-	30 300	-	30 300	-	19 076	19 076	49 376
Rachat de droits d'une filiale	-	-	-	-	-	-	(12 603)	-	(12 603)	(12 603)
Total des changements dans les participations dans les filiales	-	-	-	30 300	(1 459 061)	(1 428 761)	985 631	479 903	1 465 534	36 773
Total des transactions avec les propriétaires	6 926 964	14 109 385	724 477	(1 207 170)	(1 459 061)	12 167 631	2 633 823	479 903	3 113 726	15 281 357
Solde au 31 août 2011	49 417 838	45 257 617 \$	829 464 \$	8 264 337 \$	(31 959 720) \$	22 391 698 \$	2 840 951 \$	288 671 \$	3 129 622 \$	25 521 320 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2012	2011	2012	2011
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Perte nette de la période	(4 684 104) \$	(1 767 532) \$	(6 378 610) \$	(3 026 401) \$
Ajustements pour				
Amortissement des immobilisations corporelles	177 489	177 873	356 154	361 124
Amortissement des immobilisations incorporelles	9 465	8 113	18 930	16 225
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	3 068 156	891 096	4 688 697	1 479 317
Charges financières nettes (produits financiers nets)	681 914	(253 702)	677 511	42 820
(Perte) gain de change	(286 598)	98 502	(54 818)	226 330
Perte de change sur trésorerie	123 729	-	59 959	-
Gain de change non réalisé sur les sommes perçues d'avance	(16 046)	-	(31 928)	-
	(925 995)	(845 650)	(664 105)	(900 585)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement				
Clients et autres débiteurs	(485 175)	(1 326 444)	(1 104 730)	(1 624 144)
Crédits d'impôt à recevoir	(68 163)	(253 445)	(263 630)	147 159
Charges payées d'avance	319 311	(8 974)	210 982	703 273
Stocks	595 124	35 929	(1 519 091)	(2 101 787)
Fournisseurs et autres créditeurs	1 107 384	72 975	1 647 223	710 108
Sommes perçues d'avance	(26 585)	6 847	84 489	27 266
	1 441 896	(1 473 112)	(944 757)	(2 138 125)
	515 901	(2 318 762)	(1 608 862)	(3 038 710)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts reçus	1 979	36 059	20 628	51 118
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 057 849)	(366 159)	(6 226 283)	(450 898)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(24 685)	(16 747)	(193 149)	(20 459)
Échéance de placements à court terme	2 268 290	931 077	5 606 790	-
Acquisition de placements à court terme	-	(491 320)	-	(5 978 288)
	(812 265)	92 910	(792 014)	(6 398 527)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement de prêts et d'emprunts	(115 293)	(244 935)	(1 507 410)	(1 123 014)
Augmentation des prêts et emprunts	-	-	3 037 393	-
Produit de l'exercice de bons de souscription d'une filiale	30 813	49 376	45 075	49 376
Rachat de droits d'une filiale	-	(12 603)	-	(12 603)
Produit de l'exercice de bons de souscription	537 901	115 060	541 214	115 060
Acquisition des actions d'une filiale sur le marché	(28 859)	-	(28 859)	-
Produit net d'un placement privé	-	(14 612)	-	11 502 706
Produit de l'exercice des options d'achat d'actions	283 250	2 594 295	500 750	2 767 295
Intérêts payés	(40 419)	(90 866)	(75 413)	(149 867)
	667 393	2 395 715	2 512 750	13 148 953
Perte de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	(123 729)	-	(59 959)	-
Augmentation nette de la trésorerie	247 300	169 863	51 915	3 711 716
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	3 569 880	3 502 320	3 765 265	(39 533)
Trésorerie à la fin de la période	3 817 180 \$	3 672 183 \$	3 817 180 \$	3 672 183 \$
Informations sur les flux de trésorerie				
Transactions hors caisse				
Valeur des immobilisations corporelles acquises inscrite aux créditeurs et charges à payer	36 825 \$	- \$	4 045 163 \$	- \$
Valeur des immobilisations incorporelles acquises inscrite aux créditeurs et charges à payer	2 027	-	31 463	-
Valeur attribuée au capital social pour l'exercice des bons de souscription reliés au placement privé	92 504	-	92 504	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

1. Entité présentant l'information financière

Neptune Technologies & Bioressources Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545 Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0A3. Les états financiers consolidés intermédiaires condensés de la Société comprennent la Société et ses filiales, Acasti Pharma Inc. et NeuroBioPharm Inc. La Société se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits extraits de biomasses marines pour les industries nutraceutique, pharmaceutique et cosmétique. La Société a pour mission d'appliquer des procédés d'extraction Neptune OceanExtract^{MC} à des biomasses marines telles que le krill et autres ressources marines sous-exploitées. La Société travaille à l'industrialisation de ses procédés d'extraction et à la production de son huile marine Neptune huile de krill - NKO[®] et huile de krill ECO - EKO^{MC}, ainsi que de son concentré de protéines Neptune krill aquatéine - NKA^{MC}. Ses produits sont destinés aux marchés nutraceutique, biopharmaceutique, cosmétique et alimentaire animal.

Les filiales de la Société sont exposées à un certain nombre de risques reliés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation d'études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, telle que définie par la Société dans les ententes de licences, et à la conclusion d'alliances stratégiques. Les filiales de la Société devront financer leurs activités de recherche et de développement et leurs études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de leurs plans d'affaires, les filiales de la Société prévoient conclure des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par les filiales de la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers consolidés intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés annuels audités les plus récents de la Société. Ces états financiers consolidés intermédiaires condensés sont établis selon les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires condensés n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers consolidés annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes de l'exercice terminé le 29 février 2012.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- Bons de souscription présentés dans les capitaux propres et paiements fondés sur les actions mesurés à la juste valeur à la date de l'octroi selon IFRS 2;
- Passifs relatifs aux bons de souscription mesurés à la juste valeur à chaque date de fin de période;
- Options de conversion de débentures et passifs financiers dérivés mesurés à la juste valeur; et
- Contribution remboursable ne portant pas intérêt mesurée à la juste valeur au moment de l'encaissement de la contribution et au coût amorti par la suite.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés incluent :

- L'évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante incluent :

- L'utilisation de pertes fiscales et de crédits d'impôt à l'investissement;
- L'évaluation des passifs financiers dérivés et des paiements fondés sur des actions; et
- La recouvrabilité des comptes-clients.

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital social

Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale

- Ordinaires

Privilégiées, émissions en séries, droits, privilèges et restrictions déterminés au moment de l'émission

- Privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, non participantes, dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 5 % du montant du capital versé, échangeables selon certaines modalités au gré du détenteur en actions ordinaires (aucune action émise et en circulation).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

3. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

b) Placements privés

Les 3 mai et 13 mai 2011, la Société a mené à terme les deux parties d'un placement privé, auprès d'investisseurs accrédités aux États-Unis et au Canada, en contrepartie d'un produit brut de 12 419 768 \$.

Une partie du produit provient d'investisseurs institutionnels américains en contrepartie de 2 722 222 actions ordinaires, à 2,25 \$ US l'action, et de bons de souscription (les bons de souscription « Placement privé 2011 - US ») visant l'achat de 680 556 actions ordinaires additionnelles. Les bons de souscription d'actions pourront être exercés à 2,75 \$ US l'action pendant 18 mois à compter du jour suivant leur date d'émission. L'autre partie du produit provient d'investisseurs institutionnels canadiens en contrepartie de 3 062 835 actions ordinaires, à 2,15 \$ l'action, et de bons de souscription (les bons de souscription « Placement privé 2011 - CAD ») visant l'achat de 765 709 actions additionnelles. Les bons de souscription d'actions pourront être exercés à 2,65 \$ l'action pendant 18 mois à compter du jour suivant leur date d'émission. Puisque les bons de souscription Placement privé 2011 - US sont exerçables à un prix en devise autre que la devise fonctionnelle de la Société, ils ont été considérés comme un passif financier dérivé. Le total des frais d'émission reliés à ces transactions s'élève à un montant de 942 638 \$.

c) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit aux 31 août 2012 et 29 février 2012 :

	31 août 2012		29 février 2012	
	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant
Placement privé 2011 - CAD	616 769	599 617 \$	765 709	743 195 \$
Placement privé 2011 - US	627 778	1 100 299	680 556	573 688
	1 244 547	1 699 916 \$	1 446 265	1 316 883 \$

	31 août 2012		29 février 2012	
Comptabilisé dans				
Capitaux propres		599 617 \$		743 195 \$
Passif		1 100 299		573 688
		1 699 916 \$		1 316 883 \$

Les conditions importantes des bons de souscription se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice	Expiration
Placement privé 2011 - CAD	2,65 \$	3 novembre 2012
Placement privé 2011 - US	2,75 US	3 novembre 2012

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

3. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

c) Bons de souscription (suite)

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2012, la Société a octroyé un bon de souscription de trois ans pour l'acquisition de 1 000 002 actions ordinaires à un consultant dans le cadre d'une entente de consultation financière. Le bon de souscription est exerçable à un prix de 5,00 \$ US par action jusqu'au 15 juin 2015. Le bon de souscription est sujet à une libération par six tranches identiques de 166 667. La première libération survient à la date de l'émission et les libérations subséquentes se produiront respectivement lors de la dernière journée de chaque trimestre suivant l'octroi. Au 31 août 2012, un nombre de 333 334 est exerçable pour l'acquisition d'actions ordinaires. Au cours de la période de trois mois terminée le 31 août 2012, la Société a enregistré dans le surplus d'apport une dépense de rémunération de 836 199 \$ relativement à cet octroi.

d) Options des filiales

	31 août 2012		29 février 2012	
	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant
Acasti Pharma Inc.				
Bons de souscription de Série 4	5 672 350	353 925 \$	5 775 500	299 779 \$
Options en circulation au régime d'intéressement au capital	5 482 500	2 055 896	3 347 500	919 604
Bons de souscription reliés à un placement privé Série 6	375 000	306 288	375 000	306 288
Série 7	375 000	78 088	375 000	7 027
	11 904 850	2 794 197	9 873 000	1 532 698
NeuroBioPharm Inc.				
Bons de souscription de Série 2011-2	3 450 075	11 355	800 000	5 461
Série 2011-3	8 050 175	150 926	6 303 929	128 358
Options en circulation au régime d'intéressement au capital	496 250	12 560	496 250	10 136
	11 996 500	174 841	7 600 179	143 955
	23 901 350	2 969 038 \$	17 473 179	1 676 653 \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

3. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

d) Options des filiales (suite)

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale Acasti Pharma sont les suivantes :

Série 4 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 0,25 \$ par action jusqu'au 8 octobre 2012.

Série 6 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015.

Série 7 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015, sujet à la réalisation de certains jalons convenus et prédéfinis.

Le 12 avril 2011, NeuroBioPharm a effectué les opérations affectant la structure du capital suivantes :

- NeuroBioPharm a consolidé toutes les catégories de son capital-actions sur une base de 2:1.
- NeuroBioPharm a échangé les 50 actions de catégorie A pour 1 000 nouvelles actions de catégorie A, 26 000 000 d'actions rachetables de catégorie H pour 0,45 \$ par action et 6 000 000 de bons de souscription de série 2011-1.
- NeuroBioPharm a échangé les 17 500 000 actions de catégorie C, 3 500 000 bons de souscription de série 4 et 1 500 000 bons de souscription de série 5 résultant pour 17 500 000 actions rachetables de catégorie G pour 0,20 \$ par action, 3 450 075 bons de souscription de série 2011-2 et 8 050 175 bons de souscription de série 2011-3.
- La Société a converti des débiteurs équivalant approximativement à 850 000 \$ en 8 500 000 actions de catégorie A.

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale NeuroBioPharm sont les suivantes :

Série 2011-2 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A de NeuroBioPharm à un prix de 0,47 \$ par action jusqu'à la survenance du premier des deux événements suivants : i) quinze (15) jours après l'inscription à la cote des actions de NeuroBioPharm sur une bourse reconnue, ou ii) le 12 avril 2016.

Série 2011-3 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 0,40 \$ par action jusqu'au 12 avril 2016.

e) Dividende en distribution de droits d'une filiale

Le 5 juillet 2011, Neptune a reçu un total de 38 617 733 Droits de l'Offre de droits d'Acasti. Neptune a transféré ces droits à ses propres actionnaires à la Date de clôture des registres en paiement d'un dividende sur ses actions ordinaires. Le dividende déclaré par Neptune sur ses actions ordinaires représente 0.030421697 \$ par action ordinaire. Ce dividende est versé aux actionnaires de Neptune à la Date de clôture des registres par le transfert de 0.787 Droit d'Acasti par action ordinaire de Neptune. Le dividende déclaré représente un montant de 1 492 046 \$. Le 5 juillet 2011, Neptune a racheté 326 000 Droits d'Acasti pour un montant de 12 603 \$.

4. Participations ne donnant pas le contrôle

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012, la participation de la Société dans Acasti Pharma a changé comme suit :

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012, la Société a acquis 13 600 actions d'Acasti sur le marché à un prix de 2,12 \$.

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012, plusieurs détenteurs de bons de souscription et d'options sur actions d'Acasti ont exercé leur droit d'acheter des actions de catégorie A, entraînant l'émission de 123 150 actions par Acasti pour un produit brut de 39 412 \$.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

4. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

La répartition de l'actionnariat d'Acasti Pharma entre le capital-actions détenu par la Société et celui détenu par d'autres actionnaires au 31 août 2012 et au 29 février 2012 se détaille comme suit :

	31 août 2012		
	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	41 381 333	31 378 705	72 760 038
Votes	57 %	43 %	100 %
Participation	57 %	43 %	100 %

	29 février 2012		
	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	41 367 733	31 269 155	72 636 888
Votes	57 %	43 %	100 %
Participation	57 %	43 %	100 %

Actions de catégorie A, avec droit de vote (un vote par action), participantes et sans valeur nominale

Actions de catégorie B, avec droit de vote (dix votes par action), non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie B sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie B sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,80 \$ par unité, sous réserve de certaines conditions.

Actions de catégorie C, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie C sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie C sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,20 \$ par unité, sous réserve de certaines conditions.

Au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012, la Société détenait au moins 99 % des actions émises et en circulation de NeuroBioPharm.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions

Description des accords de paiement fondé sur des actions :

Au 31 août 2012, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'intéressement au capital de la Société

La Société a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime vise l'octroi d'options sur actions ordinaires. Le prix d'achat des actions visées par les options octroyées en vertu du régime correspond au minimum au cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse TSX la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, 6 850 000 actions ordinaires étaient réservées pour être émises. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration, de même que la durée des options qui ne peut toutefois excéder cinq ans, selon les règles établies en vertu du régime. Le régime d'intéressement au capital permet à la Société d'octroyer au maximum 15 % du nombre d'actions émises et en circulation en options d'achat d'actions. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limité à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises en circulation par année ; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le conseil d'administration a adopté les amendements du Régime d'options d'achat d'actions modifié et reformulé le 9 mai 2012. Les modifications proposées traitent, entre autres choses de : (i) la conversion du Régime d'options d'achat d'actions de la Société d'un régime « fixe » à un régime d'actions « à nombre variable », (ii) la clarification des pouvoirs du conseil d'administration, (iii) la clarification de la résiliation anticipée d'achat d'options lors de la survenance de certains événements prédéterminés, (iv) permettant au conseil d'administration d'apporter certaines modifications au Régime d'options d'achat d'actions de la Société, (v) prévoyant une période de black-out et sa prolongation, (vi) prévoyant une clause pour un changement de contrôle et une vente de la Société et (vii) d'autres modifications d'ordre administratif. Le 21 juin 2012, la résolution a été adoptée par une majorité simple des votes exprimés par les actionnaires présents en personne ou par procuration lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Tout octroi d'options en vertu du régime doit prévoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	2,46 \$	3 768 000	2,27 \$	3 871 625
Échues	3,45	(50 000)	2,61	(77 000)
Expirées	–	–	2,70	(326 300)
Exercées	1,85	(270 500)	2,53	(1 093 825)
Attribuées	3,37	3 040 000	3,22	250 000
En circulation aux 31 août 2012 et 2011	2,88 \$	6 487 500	2,18 \$	2 624 500
Exercibles aux 31 août 2012 et 2011	2,35 \$	2 702 827	1,98 \$	1 060 575

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'intéressement au capital de la Société (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées aux employés au cours des périodes terminées les :

	Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2012	2011
Dividende	0,02 %	0,02 %
Taux d'intérêt sans risque	1,29 %	1,81 %
Durée estimative	2,64 ans	2,40 ans
Volatilité prévue	66,47 %	71,18 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012 est de 1,11 \$ (1,18 \$ en 2011). La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des non-salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012 est de 1,67 \$ (0,70 \$ en 2011).

b) Régime d'intéressement au capital de la filiale Acasti Pharma

La filiale Acasti Pharma a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le régime vise l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime n'est pas inférieur au cours de clôture des actions cotées la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'options pouvant être émises s'élève au moindre de 1 530 000 ou 10 % des actions de catégorie A d'Acasti détenues par des actionnaires publics, et est assujéti à l'approbation annuelle des actionnaires. Le 21 mars 2011, le conseil d'administration d'Acasti a modifié le régime incitatif d'options sur actions (le « régime »). Les modifications du régime ont été approuvées par les actionnaires le 22 juin 2011. La principale modification concerne l'augmentation du nombre d'actions pouvant être émises dans le cadre du régime, pour le porter à 6 443 444. Le 21 juin 2012, les actionnaires d'Acasti ont approuvé le renouvellement du régime d'intéressement au capital de la société, en vertu duquel le nombre maximal d'options pouvant être émises est désormais de 7 269 379, ce qui correspond à 10 % des actions en circulation à la date d'approbation par les actionnaires. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration d'Acasti, sous réserve, entre autres, que les options ne peuvent avoir une durée excédant dix ans et qu'elles doivent avoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limitée à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises et en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	1,15 \$	3 347 500	0,25 \$	800 000
Exercées	0,68	(20 000)	0,25	(25 000)
Attribuées	2,10	2 155 000	1,41	2 485 000
En circulation aux 31 août 2012 et 2011	1,53 \$	5 482 500	1,14 \$	3 260 000
Exercables aux 31 août 2012 et 2011	0,95 \$	1 776 333	0,25 \$	557 500

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

b) Régime d'intéressement au capital de la filiale Acasti Pharma (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes terminées les :

	Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2012	2011
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,34 %	1,89 %
Durée estimative	4,19 ans	3,98 ans
Volatilité prévue	70,52 %	76,18 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012 est de 1,13 \$ (0,78 \$ en 2011). La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des non-salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012 est de 0,90 \$ (0,73 \$ en 2011).

c) Régime d'intéressement au capital de la filiale NeuroBioPharm

Le 25 mai 2011, le conseil d'administration de NeuroBioPharm a approuvé la mise en place d'un régime d'options d'achat d'actions pour les membres du conseil d'administration, la direction, les salariés et les consultants de NeuroBioPharm. Le nombre maximal d'actions de catégorie A pouvant être émises par ce régime ne peut être supérieur à 600 000 actions de catégorie A, et des limites individuelles spécifiées sont établies pour les consultants, le service des relations avec les investisseurs et les salariés. Le conseil d'administration de NeuroBioPharm fixera le prix d'exercice des options, ce prix ne sera pas inférieur i) au prix par action que NeuroBioPharm a obtenu pour les dernières actions vendues dans le cadre de ses derniers placements privés effectués dans des conditions normales de concurrence au cours du dernier exercice et ii) à la démonstration faite de l'une ou l'autre des manières suivantes de la valeur du prix d'exercice : une évaluation officielle; des dépenses reportées engagées au cours des cinq derniers exercices qui ont contribué ou peuvent raisonnablement être perçues comme pouvant contribuer au développement de la technologie ou du produit pour lequel NeuroBioPharm a l'intention de réaliser un programme recommandé de recherche et développement au cours des 12 prochains mois ; l'actif corporel net; cinq fois la moyenne des flux de trésorerie annuels ou un autre moyen d'établissement de la valeur qui est acceptable pour la bourse reconnue où les titres de NeuroBioPharm sont inscrits, si applicable. La durée prévue de l'option sera d'un maximum de 10 ans. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limité à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises et en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le régime d'options sur actions doit prévoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

c) Régime d'intéressement au capital de la filiale NeuroBioPharm (suite)

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	0,50 \$	496 250	– \$	–
Attribuées	–	–	0,50	546 250
En circulation aux 31 août 2012 et 2011	0,50 \$	496 250	0,50 \$	546 250
Exercibles aux 31 août 2012 et 2011	0,50 \$	248 134	– \$	–

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2011 :

Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	2,08 %
Durée estimative	3,5 ans
Volatilité prévue	75 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2011 est 0,02 \$.

Aucune option n'a été octroyée au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012.

d) Autre régime d'intéressement au capital

De temps à autre, la Société octroie de la rémunération à ses employés sous forme de droits incitatifs sur des bons de souscription de série 4 qu'elle détient dans sa filiale Acasti et de série 2011-2 et 2011-3 qu'elle détient dans sa filiale NeuroBioPharm. L'acquisition des droits se fait graduellement. Tous sont soumis au service continu des employés ou à l'atteinte de quatre années de service pour les administrateurs.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

d) Autre régime d'intéressement au capital (suite)

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription d'Acasti se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
En cours aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	0,33 \$	5 715 500	0,27 \$	5 792 500
Échus	–	–	0,35	(25 000)
Exercés	0,30	(103 150)	0,31	(126 250)
Attribués	–	–	1,25	165 000
En cours aux 31 août 2012 et 2011	0,33 \$	5 612 350	0,33 \$	5 806 250
Exerçables aux 31 août 2012 et 2011	0,30 \$	4 951 100	0,27 \$	4 658 750

La juste valeur des droits sur les bons de souscription d'Acasti octroyés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les droits octroyés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2011 :

Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	1,71 %
Durée estimative	2,38 ans
Volatilité prévue	71,56 %

La juste valeur moyenne pondérée des droits octroyés à des salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2011 est de 0,51 \$.

Aucun droit n'a été octroyé au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

5. Paiement fondé sur des actions (suite)

d) Autre régime d'intéressement au capital (suite)

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm se présentent comme suit :

	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
En cours aux 1 ^{er} mars 2012 et 2011	0,51 \$	7 023 427	0,13 \$	5 750 000
Annulés	–	–	0,10	(5 000)
Série 4 échangés	–	–	0,13	(5 745 000)
Série 2011-3 émis	–	–	0,43	6 605 149
Échus	–	–	0,57	(39 501)
Attribués	0,75	730 000	0,64	1 524 279
En cours aux 31 août 2012 et 2011	0,53 \$	7 753 427	0,47 \$	8 089 927
Exerçables aux 31 août 2012 et 2011	0,47 \$	5 161 529	0,42 \$	5 466 878

La juste valeur des droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm octroyés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les droits octroyés au cours des périodes terminées les :

	Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2012	2011
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,20 %	2,19 %
Durée estimative	2,91 ans	3,49 ans
Volatilité prévue	74,44 %	75 %

La juste valeur moyenne pondérée des droits octroyés à des salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012 est de 0,01 \$ (0,01 \$ en 2011).

Aucun droit n'a été octroyé au cours des périodes de trois mois terminées le 31 août 2012 et 2011.

6. Ententes de partenariat et de collaboration

En 2008, la Société a encaissé un premier montant de 500 000 € d'une série de montants prévus aux termes d'une entente de partenariat. Comme le prévoit l'entente, la Société s'engage à développer un programme de recherche clinique et de développement de produits incorporant Neptune huile de krill - NKO[®] dans une matrice alimentaire. 62,5 % du premier montant sont uniquement remboursables si les parties n'atteignent pas certains jalons de développement, avant la mise en marché des produits. La portée de toute obligation de remboursement est actuellement en discussion entre Neptune et le partenaire, mais aucune entente n'est survenue. De plus, durant l'exercice terminé le 28 février 2011, la Société a encaissé une somme de 100 000 € qui était conditionnelle à l'obtention définitive du statut Novel Food et à l'obtention de résultats positifs sur le plan organoleptique, tel qu'il est défini dans un avenant à l'entente de partenariat entre les deux parties. Aucun revenu n'a été enregistré par la Société aux termes de cette entente. Au 31 août 2012, une somme de 781 275 \$ est inscrite au titre de « Sommes perçues d'avance » à l'état consolidé de la situation financière (813 203 \$ au 29 février 2012).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

7. Prêts et emprunts

Cette note fournit des informations sur les conditions contractuelles des prêts et emprunts de la Société portant intérêt, lesquels sont évalués au coût amorti.

	31 août 2012	29 février 2012
Prêts et emprunts non courants		
Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, partiellement garanti par Investissement Québec à 38,46 % (moyennant une prime annuelle de 2,5 % sur le montant de la garantie) par une garantie d'épargne de Neptune de 1 000 000 \$, par une hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur l'usine, une hypothèque mobilière de 1 ^{er} rang sur l'universalité des biens meubles (à l'exception des créances et des stocks), présents et futurs, corporels et incorporels, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif) et par une hypothèque mobilière de 2 ^e rang sur l'universalité des créances et des stocks, remboursable en versements mensuels en capital de 41 667 \$ jusqu'en novembre 2015. Le montant est présenté déduction faite des frais financiers.	1 601 545 \$	1 847 936 \$
Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, garanti tel qu'il est décrit ci-dessus, remboursable en versements mensuels en capital de 36 165 \$ jusqu'en août 2016.	1 699 744	1 952 898
Contribution remboursable octroyée dans le cadre d'un programme fédéral, sans garantie ni intérêt, payable en versements mensuels de 50 623 \$, de mars 2016 à février 2021. La contribution reçue de 3 037 393 \$ a été initialement comptabilisée à sa juste valeur estimative de 1 742 326 \$, en appliquant un taux d'actualisation de 9 %.	1 781 823	-
Deux contributions remboursables en vertu d'un programme fédéral destiné aux PME, sans garantie ni intérêt, remboursables en versements semestriels de 9 702 \$ jusqu'en octobre 2012.	9 702	19 403
Dettes liées aux contrats de location-financement, taux d'intérêt variant de 7,1 % à 10,6 %, remboursables en versements mensuels moyens de 2 091 \$ (2 589 \$ au 29 février 2012), échéant à différentes dates jusqu'en 2014.	9 378	13 933
	5 102 192	3 834 170
Moins portion à court terme	941 325	988 898
Prêts et emprunts non courants	4 160 867 \$	2 845 272 \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

7. Prêts et emprunts (suite)

	31 août 2012	29 février 2012
Prêts et emprunts courants		
Partie courante des emprunts hypothécaires	926 760 \$	962 925 \$
Partie courante des contributions d'un programme fédéral	9 702	19 403
Partie courante des dettes liées aux contrats de location-financement	4 863	6 570
	941 325	988 898
Marge de crédit d'exploitation autorisée de 1 570 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,50 %, représentant un taux effectif de 5,50 % (2,50 % et 5,50 % respectivement au 29 février 2012). La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 1 ^{er} rang sur l'universalité des créances et des stocks, de 2 ^e rang sur l'usine de production et par une hypothèque de 3 ^e rang sur l'universalité des autres biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif). La Société dispose d'une ligne de crédit autorisée de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %. La ligne de crédit sert à soutenir le risque lié aux contrats de change. La ligne de crédit est grevée des mêmes conditions que celles de la marge de crédit.	930 000	1 920 000
Prêts et emprunts courants	1 871 325 \$	2 908 898 \$

8. Détermination de la juste valeur

Dérivés d'équité

La juste valeur des bons de souscription du Placement privé 2011 - US a été déterminée au moyen de modèle d'évaluation en fonction des estimations et des hypothèses suivantes :

	31 août 2012	29 février 2012
Modèle d'évaluation	Black & Scholes	Black & Scholes
Taux de rendement	–	–
Volatilité	49,99 %	64,42 %
Durée estimative	0,17 an	0,67 an
Taux sans risque	0,16 %	0,18 %

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

8. Détermination de la juste valeur (suite)

Les changements dans la juste valeur des dérivés d'équité sont inclus dans les charges financières :

	31 août 2012	31 août 2011
Placement privé 2011 - US	619 115 \$	141 874 \$

9. Secteurs opérationnels

La Société a trois secteurs à présenter, comme il est décrit ci-dessous, qui sont les unités opérationnelles stratégiques de la Société. Les unités opérationnelles stratégiques offrent différents produits et services et sont gérées séparément, car elles requièrent différentes stratégies en matière de technologie et de marketing. Pour chacune des unités opérationnelles stratégiques, le chef de la direction de la Société passe en revue au moins tous les trimestres les rapports de gestion internes. Le sommaire qui suit décrit les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société :

- *Neptune* produit et commercialise des produits nutraceutiques.
- *Acasti Pharma Inc.* développe et commercialise des applications médicales et pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires.
- *NeuroBioPharm Inc.* développe et commercialise des applications médicales et pharmaceutiques pour les maladies neuro-dégénératives ou neurologiques.

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-après. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel avant impôt sur le résultat, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. Le bénéfice sectoriel permet d'évaluer la performance d'un secteur dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certains secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. La fixation des prix de cession interne s'appuie sur des taux prédéterminés et acceptés par toutes les parties.

Information sur les secteurs à présenter

Période de trois mois terminée le 31 août 2012

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	7 861 642 \$	237 314 \$	– \$	– \$	8 098 956 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	242 125	–	–	(242 125)	–
Amortissement	(184 966)	(166 274)	(81 325)	245 611	(186 954)
Paievements fondés sur des actions	(2 417 466)	(523 007)	(127 683)	–	(3 068 156)
Produits financiers	40 181	15 938	352	(13 125)	43 346
Charges financières	(438 243)	(419)	(13 125)	13 125	(438 662)
Perte du secteur à présenter	(2 658 392)	(1 752 466)	(518 857)	245 611	(4 684 104)
Actifs du secteur à présenter	55 908 112	13 651 575	4 488 751	(24 783 063)	49 265 375
Passifs du secteur à présenter	16 167 251	1 418 633	19 167 571	(19 572 853)	17 180 602

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

9. Secteurs opérationnels (suite)

Période de trois mois terminée le 31 août 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	4 352 924 \$	– \$	– \$	– \$	4 352 924 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	–	32 987	–	(32 987)	–
Amortissement	(183 301)	(166 971)	(81 325)	245 611	(186 986)
Paiements fondés sur des actions	(482 757)	(299 449)	(108 890)	–	(891 096)
Produits financiers	29 202	6 632	225	–	36 059
Charges financières	123 500	(4 359)	–	–	119 141
Bénéfice (perte) du secteur à présenter	246 436	(1 723 982)	(535 597)	245 611	(1 767 532)
Actifs du secteur à présenter	41 628 235	10 100 386	3 757 369	(20 091 618)	35 394 375
Passifs du secteur à présenter	8 881 357	2 603 405	16 975 838	(18 609 270)	9 851 330

Période de six mois terminée le 31 août 2012

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	14 001 114 \$	250 972 \$	– \$	– \$	14 252 086 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	320 316	–	–	(320 316)	–
Amortissement	(371 124)	(332 532)	(162 650)	491 222	(375 084)
Paiements fondés sur des actions	(3 408 420)	(1 052 634)	(227 643)	–	(4 688 697)
Produits financiers	78 205	23 137	352	(26 250)	75 444
Charges financières	(696 849)	(1 288)	(26 250)	26 250	(698 137)
Perte du secteur à présenter	(2 518 816)	(3 328 446)	(1 022 570)	491 222	(6 378 610)
Actifs du secteur à présenter	55 908 112	13 651 575	4 488 751	(24 783 063)	49 265 375
Passifs du secteur à présenter	16 167 251	1 418 633	19 167 571	(19 572 853)	17 180 602

Période de six mois terminée le 31 août 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	8 636 158 \$	– \$	– \$	– \$	8 636 158 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	239 278	115 966	–	(355 244)	–
Amortissement	(371 980)	(333 941)	(162 650)	491 222	(377 349)
Paiements fondés sur des actions	(839 456)	(447 742)	(192 119)	–	(1 479 317)
Produits financiers	35 501	15 392	225	–	51 118
Charges financières	(315 524)	(4 744)	–	–	(320 268)
Bénéfice (perte) du secteur à présenter	176 775	(2 747 285)	(947 113)	491 222	(3 026 401)
Actifs du secteur à présenter	41 628 235	10 100 386	3 757 369	(20 091 618)	35 394 372
Passifs du secteur à présenter	8 881 357	2 603 405	16 975 838	(18 609 270)	9 851 330

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

9. Secteurs opérationnels (suite)

Les écarts entre les sommes de tous les secteurs et les soldes consolidés s'expliquent principalement par l'exploitation des secteurs cardiovasculaire et neurologique aux termes de licences émises par le secteur nutraceutique, détenteur ultime de la propriété intellectuelle originale employée dans les applications pharmaceutiques. Les immobilisations incorporelles associées aux licences des secteurs pharmaceutiques, leurs dotations aux amortissements et les redevances sont éliminées à la consolidation. Les placements intersectoriels et les soldes à payer ou à recevoir sont à l'origine d'autres éliminations d'actifs et de passifs des secteurs à présenter.

Le secteur nutraceutique est le principal débiteur des obligations liées aux charges du siège social du groupe. Toutes les charges du siège social significatives, hormis les coûts de financement et certaines charges de bureau courantes, sont imputées aux secteurs à présenter en proportion de la part estimative des services ou des avantages obtenus par chacun. Ces charges ne représentent pas nécessairement les coûts qui devraient autrement être engagés par les secteurs s'ils ne recevaient pas les services ou les avantages grâce aux ressources mises en commun par le groupe ou s'ils ne recevaient pas de financement du secteur nutraceutique.

10. Engagements et éventualités

a) Événements

- i) Le ou vers le 27 janvier 2010, Neptune Technologies & Bioressources Inc. et Acasti ont déposé une requête pour l'émission d'une injonction permanente devant la Cour supérieure du Québec contre US Nutraceutiques LLC (d.b.a. Valensa), une société américaine. Dans le cadre de cette procédure, Neptune et Acasti recherchent notamment une injonction ordonnant à Valensa d'amender certaines demandes de brevet déposées par Valensa auprès du registraire américain pour y ajouter Neptune comme co-proprétaire, ou à titre subsidiaire la cession par Valensa de ces demandes de brevet à Neptune, ainsi que des dommages-intérêts punitifs, perte de profits et pertes d'occasions d'affaires, le tout pour un montant présentement fixé à 3 000 000 \$.

Le 28 septembre 2011, Valensa a déposé sa défense dans laquelle elle a nié les allégations de Acasti/Neptune et a demandé le rejet de la requête. Valensa a également produit une demande reconventionnelle mais seulement à l'égard de Neptune, contre qui elle allègue une violation des contrats et réclame des dommages-intérêts d'un montant de 2 300 000 \$. La Société nie toutes les allégations matérielles faites par Valensa. Ce dossier est toujours actif et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 août 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

- ii) Le 4 octobre 2011, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,030,348 et en dommages contre Aker Biomarine ASA, Aker Biomarine Antarctic USA Inc. et Schiff Nutrition International Inc. (Aker et al.), devant le US District Court pour le district du Delaware. Le 19 décembre 2011, Aker et al. ont déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle ils nient toute contrefaçon du brevet, demandent une déclaration d'invalidité et réclament les coûts et des dommages. Les procédures ont été suspendues en raison du réexamen du brevet et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 août 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

Également, le 2 octobre 2012, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,278,351 et en dommages contre Aker Biomarine ASA, Aker Biomarine Antarctic USA Inc., Aker Biomarine Antarctic AS, Schiff Nutrition Group Inc. and Schiff Nutrition International Inc. (Aker et al.), devant le US District Court pour le district du Delaware.

- iii) Le 4 octobre 2011, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,030,348 et en dommages contre Enzymotec Limited, Enzymotec USA Inc. Mercola.com Health Resources, LLC et Azantis Inc., devant le US District Court pour le district du Delaware. Le 30 décembre 2011, Enzymotec USA Inc. a déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle il nie toute contrefaçon du brevet, demande une déclaration d'invalidité et réclame les coûts et des dommages. Le 30 décembre 2011, Mercola.com Health Resources, LLC et Azantis Inc. ont déposé une défense et une demande reconventionnelle dans laquelle ils nient toute contrefaçon du brevet, demandent une déclaration d'invalidité et réclament les coûts et des dommages. Les procédures ont été suspendues en raison du réexamen du brevet et aucune date de procès n'a été fixée. Au 31 août 2012, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte.

Également, le 2 octobre 2012, la Société a déposé une action en contrefaçon du brevet US8,278,351 et en dommages contre Enzymotec Limited, Enzymotec USA Inc., Mercola.com Health Resources, LLC, devant le US District Court pour le district du Delaware.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

10. Engagements et éventualités (suite)

a) Éventualités (suite)

- iv) Le 22 décembre 2011, la Société a reçu signification par l'Université de Sherbrooke d'une requête en passation de titre relativement aux brevets portant sur le procédé d'extraction utilisé sous licence par la Société et dont l'Université de Sherbrooke est le propriétaire inscrit dans plusieurs pays. L'Université demande à la cour d'ordonner le transfert de propriété à la Société. Le dossier est toujours en instance et aucune date de procès n'a été fixée.

b) Engagements

- i) En septembre 2011, Neptune a annoncé la conclusion d'un protocole d'entente avec la société chinoise Shanghai KaiChuang Deep Sea Fisheries Co. Ltd. (« SKFC ») afin de former une coentreprise à parts égales nommée Neptune-SKFC Biotechnologie. La coentreprise devrait fabriquer et commercialiser les produits de krill de Neptune en Asie. Le coût initial et la valeur totale du projet, qui inclut la construction d'une usine de production et le développement d'un réseau de distribution commercial pour l'Asie, de même que d'autres détails de cette entente sont actuellement examinés par les parties. SKFC appartient à hauteur de 43 % à Shanghai Fisheries General Corporation (« SFGC »), important conglomérat de pêche qui est la propriété du gouvernement chinois. SFGC se spécialise dans la pêche pélagique, les navires de pêche, la machinerie de pêche, les produits d'épicerie frais et les services d'entreposage. SFGC est présente dans plus de 10 pays et compte plus de 4 000 employés. SKFC a la plus importante flotte de navires chargés de la récolte du krill de l'océan Antarctique. Le protocole d'entente fait l'objet de négociations additionnelles et est assujéti à l'approbation du conseil de chacune des parties à la coentreprise ainsi que des autorités chinoises.
- ii) En décembre 2011, la Société a annoncé le début officiel de la phase I de l'agrandissement de l'usine, qui, selon Neptune, devrait faire passer sa capacité de production annuelle d'huile de krill à 300 000 kilogrammes. Le coût du projet d'expansion est estimé à 21 000 000 \$ et devrait être financé principalement par une subvention du gouvernement fédéral canadien et un prêt sans intérêt, certains crédits d'impôt, une facilité de crédit garantie et une partie du fonds de roulement de Neptune. Immédiatement après la fin du troisième trimestre de l'année fiscale 2012, un financement de 15 500 000 \$ a été négocié. Le financement est composé d'un emprunt de 9 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, ayant un terme de cinq ans, d'un emprunt de 3 500 000 \$ sans intérêt, ayant un terme de dix ans et d'une subvention de 3 000 000 \$. Également, dans le cadre de l'agrandissement de l'usine, au 31 août 2012, la Société a signé des contrats d'une valeur totale approximative de 320 000 \$ avec différents fournisseurs.
- iii) Dans le cours normal des affaires, une filiale de la Société a signé des ententes avec divers partenaires et fournisseurs visant à ce que ceux-ci exécutent des projets de recherche pour la production et la commercialisation de certains produits. La Société s'est réservé certains droits relatifs à ces projets.

La filiale de la Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total initial de 4 105 000 \$, partiellement payé à ce jour. Au 31 août 2012, un montant de 383 000 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres crédateurs » relativement à ces projets.

11. Parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants

La Société s'est engagée, auprès d'une société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société), à payer semestriellement une somme représentant 1 % des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours de la période de trois mois et de six mois terminée le 31 août 2012, le total de ces redevances incluses dans les charges d'exploitation représente 72 024 \$ et 140 289 \$, respectivement (43 437 \$ et 88 664 \$ pour la période de trois mois et de six mois terminée le 31 août 2011). Au 31 août 2012, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement est de 79 024 \$ (189 748 \$ au 29 février 2012). Ce montant est présenté aux états consolidés de la situation financière sous la rubrique « Fournisseurs et autres crédateurs ».

Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 4 % des actions avec droit de vote de la Société.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et six mois terminées les 31 août 2012 et 2011

11. Parties liées (suite)

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit pour les périodes terminées les :

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2012	2011	2012	2011
Avantages à court terme	535 892 \$	407 435 \$	1 071 784 \$	814 870 \$
Paiements fondé sur des actions	895 600	556 354	1 426 049 \$	847 917
	1 431 492 \$	963 789 \$	2 497 833 \$	1 662 787 \$

12. Événements postérieurs à la date de clôture

a) Distribution de bons de souscription de NeuroBioPharm en tant que dividende en nature

Le 5 septembre 2012, NeuroBioPharm a déposé un prospectus sans placement canadien afin de devenir un émetteur assujéti en vertu de la législation canadienne en valeurs mobilières. Sur qualification de ce prospectus auprès des autorités en valeurs mobilières, 2 000 000 d'unités de NeuroBioPharm seront distribuées, sous forme de dividende en nature, auprès des détenteurs inscrits d'actions ordinaires de la Société. Aux termes de la distribution, le détenteur d'actions ordinaires de la Société, à la date de clôture des registres, recevra une unité en échange de chaque lot de 29,27 actions ordinaires de la Société détenues. Chaque unité consiste en une action de catégorie A de NeuroBioPharm et de deux bons de souscription de la série 2011-1.

b) Émission d'actions ordinaires

Le 25 septembre 2012, Neptune a déposé un supplément du prospectus préalable de base simplifié pour la distribution de 7 318 000 actions ordinaires de la Société à un prix de 4,10 \$ US par action ordinaire, pour un produit brut total de 30 003 800 \$ US. Le 2 octobre 2012, la Société a annoncé la conclusion de son offre publique, résultant en l'émission d'un nombre total de 8 307 762 actions ordinaires, dont 989 762 actions ordinaires suite à l'exercice de l'option permettant d'acheter des actions supplémentaires par les cocheffs de file, pour un produit brut d'environ 34 100 000 \$ US.